

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 158

MONTREAL, LE MARDI 9 JUILLET 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 18

PERSPECTIVES

## Il y a des coups de batte qui se perdent

Le traditionnel match des étoiles, qui a lieu ce soir à Philadelphie, marque officiellement l'arrivée de la mi-saison au baseball majeur. Et c'est un bilan mitigé, où les bons coups sont trop souvent assombrés par la bêtise de l'un ou les imbécillités de l'autre, que présente l'industrie pour les derniers mois.

Deux ans après la désastreuse grève qui a entraîné l'annulation d'une Série mondiale et causé un profond ressentiment chez les amateurs, il semble bien que les leçons qui s'imposaient n'ont pas été apprises. La baisse d'environ 20 % des assistances enregistrée la saison dernière et les chiffres guère plus reluisants de cette année n'ont rien enlevé de sa superbe et de son obstination au doyen des sports professionnels en Amérique du Nord.

A preuve, cet entrefilet qui rapportait il y a cinq jours que propriétaires et joueurs n'avaient pu s'entendre sur une nouvelle convention collective. On serait normalement enclin à penser qu'après la crise de 1994, les deux parties n'auraient rien eu de plus pressé que de mettre leurs différends au rancart, d'autant plus que les «syndiqués», dans un rare sursaut de conscience, avaient dès le printemps suivant accepté de rentrer au travail sans entente au milieu du fiasco des joueurs de remplacement.



Jean Dion

Mais rien n'y fait, de sorte qu'une grève, ou un lock-out, reste théoriquement possible en tout temps. La chose serait suicidaire, mais le baseball n'en serait pas à sa première tentative d'autodestruction.

Une preuve qu'il y a des coups de pied qui se perdent? Une autre dépêche, publiée le même jour: les Yankees de New York ont offert un contrat des ligues mineures et une prime de signature de 1,6 million de dollars, américains bien entendu, à un jeune Vénézuélien de... 16 ans. Or le joueur en question a beau être «le meilleur espoir au monde», n'importe quel dépisteur vous dira qu'il est hautement aléatoire de prédire ce qu'il adviendra, en matière de rendement athlétique, d'un homme qui n'est après tout qu'un adolescent.

Convenons-en, tous les propriétaires ne sont pas aussi prompts à ouvrir leur portefeuille que celui des Yankees, George Steinbrenner, mais ce seul geste démontre le double langage que tiennent les magnats chaque fois qu'il est question d'argent. Toujours, s'il faut les croire, acculés à la faillite, pressés d'exiger un plafond salarial, se faisant tirer l'oreille dans le dossier du partage des revenus avec les équipes moins nanties, leur misère disparaît comme par enchantement dès que se pointe quelque soudoué. Et tant pis pour la cohérence.

C'est d'ailleurs le même genre d'entêtement qui rend les propriétaires si réticents à donner au sport un authentique commissaire qui soit autre chose que leur pantin et qui prenne des décisions dans le meilleur intérêt du baseball tout entier. On imagine aisément ce qu'un dirigeant compétent, neutre et investi de pouvoirs élargis, aurait pu éviter de catastrophes à l'industrie. Mais ce serait enlever aux propriétaires leur jouet, et aux joueurs leur terrible pouvoir de négociation.

Tout cela pourrait être considéré comme de la cuisine, de simples questions de régie interne dont l'amateur n'a que faire dans la mesure où on lui offre un bon spectacle sur le terrain. Mais gracieuseté de quelques individus particulièrement éclairés, et au delà des querelles financières, l'image du baseball majeur continue de souffrir.

Les derniers mois suffisent pour s'en convaincre. Le sympathique Albert Belle, des Indiens de Cleveland, par exemple, a eu l'occasion de refuser des autographes, de s'engueuler, de se battre avec des spectateurs et de blesser intentionnellement un joueur adverse sur le télescope. Et il n'est que l'une des multiples prime donne qui toisent de haut ceux qui paient leur salaire insensé, les envoient paître quand ça leur chante et ont l'ego tellement enflé qu'on se demande comment ils font pour entrer dans des stades couverts.

Et n'oublions pas Marge Schott, propriétaire des Reds de Cincinnati, qui déclarait il y a quelques semaines que «Adolf Hitler était bon au début, mais il a perdu la tête par la suite».

On pourrait rétorquer que ce ne sont là que des comportements marginaux. Mais ce qui est plus grave, c'est que l'establishment du sport les tolère. Belle n'a été suspendu que pour deux matches pour son geste, et Schott n'a été exclu des activités quotidiennes de son club qu'après moult tergiversations. Par ailleurs, rien n'est fait pour inciter les grandes vedettes à se montrer plus coopératives avec leurs fans; on se demande à cet égard si ce serait nécessaire: les mêmes fans, soit dit en passant, ont élu Barry Bonds, une «tête» notoire, au sein de l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale.

Bien sûr, tout n'est pas noir dans l'univers du baseball majeur. Une formule de partage des revenus basée sur le principe d'une taxe sur la masse salariale — un élément crucial pour la survie des franchises des petits marchés — a été agréée et pourrait entrer en vigueur en 1997. D'autre part, et cela dit sans chauvinisme, le rendement agréablement étonnant des Expos, avec leur minuscule enveloppe salariale de 14 millions, a de quoi réjouir ceux qui se rangent du côté des petits.

Même avec deux prises, on tient bon.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B6	Montréal
Avis publics .....B4	Nuageux avec 60 %
Classées .....B6	de possibilité
Culture .....B8	d'averses. Max: 25
Économie .....B2	Québec
Éditorial .....A6	Nuageux 60 % de
Le monde .....A5	possibilité d'averses.
Mots croisés .....B4	Max: 23
Les sports .....B5	Détails en B6

CULTURE

Drôles de Beaux Dimanches!  
PAGE B 8



L'ÉCONOMIE

Bombardier présente sa voiture électrique  
PAGE B 2



LE MONDE

L'accusation réclame l'arrestation des chefs serbes  
PAGE A 5

## La bataille du français chez Canadien: le syndicat entend aller jusqu'au bout

### Escalade dans la guerre de l'essence



PHOTO JACQUES NADEAU

Yves Goyer de Saint-Eustache a abaissé le prix de son essence à 36,9 sous le litre mais le détaillant Ultramar a laissé son prix à 38,9 sous.

## Le plein de 110 barils, s.v.p.

Un indépendant s'approvisionne directement aux stations-service

FRANÇOIS NORMAND  
LE DEVOIR

Exaspéré par la guerre des prix de l'essence, le groupe Harnois de Joliette — distributeur indépendant de produits pétroliers alimentant une quarantaine de stations-service — a envoyé trois camions «faire le plein» dans trois stations-service de Montréal, hier, pour économiser sur le prix du gros de l'essence sans plomb à la raffinerie.

Les trois camions se sont tout d'abord présentés vers 10h15 à la station Ultramar, située au coin du boulevard l'Esplanade et du boulevard Métropolitain, avec 110 barils à remplir. Ils n'ont rempli que deux barils d'essence (400 litres) avant que la police ne les évince rapidement à la demande de la pétrolière. Plus tard, à d'autres stations, les trois camions du groupe Harnois ont réussi à remplir leurs barils.

Harnois justifie son geste en déclarant qu'il économise ainsi 15 cents sur l'essence sans plomb puisqu'à la raffinerie de Saint-Romuald — appartenant à Ultramar —, l'essence sans plomb s'y vend à 53-54 cents le litre alors que, dans les stations-service, elle est disponible présentement à 39,9 cents le litre.

La directrice des communications du groupe Harnois, Claudine Harnois, a déclaré au *Devoir* que le groupe s'est assuré qu'il était dans son bon droit en achetant de l'essence en grande quantité dans les stations-service «en utilisant des contenants légaux [barils] pour le transport des matières dangereuses».

Le groupe aurait obtenu la confirmation verbale de la légalité de son entreprise de la part d'un certain M. Paradis, fonctionnaire au ministère des Ressources naturelles du Québec. Le groupe tentera d'obtenir une confirma-

VOIR PAGE A 8: BARILS

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

«Depuis l'affaire des gens de l'air à la fin des années 70, c'est la première crise majeure sur la question de la langue dans les avions et nous n'allons pas lâcher. Il y a un grief contre la compagnie et nous allons défendre à fond l'agent de bord devant l'arbitre, car ce n'est pas la première fois que Canadien International fait des histoires avec le français.»

C'est en ces termes que Louis Cauchy, le conseiller en communication du Syndicat canadien de la fonction publique, qui regroupe les agents de bord de la compagnie de Calgary, résume la situation. Les pilotes francophones avaient perdu la bataille contre les contrôleurs aériens à la fin des années 70 et le SCFP n'a pas l'intention que ça se répète cette fois dans les communications entre les agents de bord.

La directrice des communications d'Air Canada, Nicole Couture-Simard, explique pour sa part que les messages entre agents de bord se font dans la langue de leur choix à Air Canada, à moins que le public n'entende les directives, auquel cas la compagnie demande l'utilisation de l'anglais et du français. «Ça dépend du type d'avion. Sur un boeing 747, il y a dix portes. Nous demandons l'utilisation des deux langues nécessairement. Sur un DC-9, les portes sont proches, les passagers n'entendent pas nécessairement ce qui se dit.»

À Calgary, la directrice des communications de Cana-

VOIR PAGE A 8: CANADIEN

## Sous le soleil, pas exactement

Le Festival d'été de Québec a déjà connu de meilleurs débuts

RÉMY CHAREST  
CORRESPONDANT À QUÉBEC

Des débuts de fête, les organisateurs du Festival d'été international de Québec en ont connu de plus faciles que celui de la 29<sup>e</sup> édition, en route depuis jeudi dernier. Ouvrant de nouveaux sites au public, pavant la ville comme il ne trouvait pas les moyens de le faire depuis belle lurette, le Festival était tout prêt à se lancer en grande, avant de frapper quelques jours de météo bêtement indécise et de voir ses soirées de spectacles marquées par une série d'annulations et de remplacements de dernière minute.

Des annulations de tournées des Stars from the Commitments et du Gopl' avaient déjà chamboulé l'horaire de vendredi et de lundi, et voilà que soudainement, vendredi matin, les Skatallites déclaraient forfait pour leur concert du lendemain, apparemment pour raisons de santé, tandis que les Hellecasters étaient remplacés par les Nits dimanche soir, eux qui avaient carrément triomphé lors de leur passage au Périscope, vendredi et samedi soir. De quoi tenir le directeur de la programmation Jean Beaudesne et ses collègues bien occupés.

Et comme si ce n'était pas assez, le Festival a aussi à résoudre plusieurs problèmes de logistique et d'exploitation des sites avec les autorités municipales et le service de police, l'emplacement de certains kiosques et la tenue de certaines activités devenant sujet de litige. Une rencontre tenue aujourd'hui entre les parties a toutefois lais-



VOIR PAGE A 8: SOLEIL

## L'année du Québec à Avignon

Absent du festival depuis 1982, le Québec ne pouvait pas choisir meilleure année pour débarquer à Avignon

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Alors que s'ouvre ce soir le festival d'Avignon dans la majestueuse cour du Palais des papes, ne cherchez pas un paragraphe dans la presse française sur la présence québécoise. On parle des 50 ans du festival, du Christopher Marlowe monté par Alain Françon, des Roumains et des Sud-Africains de passage, mais pas des Québécois qui ont le défaut d'être à la fois trop proches et trop loin de la mère patrie.

La cuvée 96 compte pourtant non pas une mais deux pièces interprétées par des Québécois et mises en scène par le grand manitou du néanmoins petit Théâtre Ubu, Denis Marleau. La première est une création, *Le passage de l'Indiana*, de Normand

Chaurette. Elle prend l'affiche dès mercredi pour une semaine. La seconde est la reprise de l'adaptation du roman de Thomas Bernhard, *Maitres anciens*, déjà montée à Montréal. Elle ne débutera que le 24 juillet.

«Créer une pièce à Avignon, c'est déjà extraordinaire, dit Daniel Girard, directeur du Centre national des écritures du spectacle (qui accueille *Le passage de l'Indiana* en résidence de création). Mais le faire cette année, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du festival, c'est exceptionnel.» Il y avait 14 ans que le Québec était absent de la programmation officielle. Personne n'avait en effet succédé aux Jean Barbeau, Michel Tremblay (1976), Roland Lepage,



Denis Marleau (photo du haut) et Normand Chaurette représentent le Québec cette année au Festival d'Avignon.



VOIR PAGE A 8: AVIGNON

# LES ACTUALITÉS

EN BREF

## FOULE EN COLÈRE

Thetford Mines (PC) — Sylvain Lessard, le principal suspect du meurtre du couple Parent-Beaulieu, de Disraeli, a été accueilli par une foule en colère de quelque 250 personnes, hier, à sa sortie du palais de justice de Thetford Mines. La foule a même suivi le cortège policier sur une dizaine de kilomètres après la brève comparution de Lessard, qui a nié sa culpabilité, devant un juge de la Cour du Québec, aux six accusations qui pèsent contre lui. Il doit répondre de deux accusations de meurtre prémédité, d'agression sexuelle sur Mme Beaulieu, de deux chefs de séquestration et d'un chef de vol qualifié. Il subira son enquête préliminaire à compter du 15 août. Lessard, 25 ans, devra aussi répondre à une autre accusation, soit d'avoir omis de comparaître le 14 juin dernier relativement à une affaire de voies de fait. Le suspect avait été accusé à la suite des fêtes de la Saint-Jean, à Disraeli, en 1995, alors qu'il agissait comme gardien de sécurité. Les funérailles de Jean-Denis Parent, 58 ans, et de Françoise Beaulieu, 52 ans, seront célébrées samedi prochain à Disraeli. Le rapport préliminaire de l'autopsie révèle qu'ils sont tous deux morts par strangulation.

## L'UNIFOLIÉ COMME DÉCORATION

Ottawa (PC) — Les soldats canadiens en mission de paix en Haïti n'ont pas profané l'unifolié lors de la fête du Canada. Le colonel Reno Vanier a indiqué hier que certains de ses soldats, dont plusieurs du Royal 22<sup>e</sup> régiment, le Van Doo, avaient découpé des petits drapeaux canadiens en papier uniquement pour arborer la feuille d'érable en guise de décoration. Cette version des événements contredit celle qui parlait plutôt de profanation des drapeaux. Le colonel Vanier, le plus haut officier du contingent canadien en Haïti, a souligné qu'une enquête n'avait révélé aucun méfait. Le colonel Vanier a par ailleurs réfuté les allégations que l'hymne national canadien n'a pas été entonné, histoire de ne pas froisser les soldats québécois. Le «O Canada» a été joué lors de la cérémonie tenue le dimanche 30 juin — lundi étant une journée régulière de travail pour plusieurs des soldats — ainsi que lors du changement de garde la semaine dernière, a-t-il insisté.

## PIEKSAMAKI LA TRISTE ?

Helsinki (Reuter) — Piekssamaki, riante petite cité de 13 500 âmes au cœur de la Finlande, n'a pas apprécié d'être désignée comme la ville la plus déprimante du pays. «C'est faux, les gens, ici, sont très actifs, ils discutent beaucoup», affirme le maire Heimo Polvi. Pour le prouver, la municipalité avait organisé le week-end dernier une grande fête. Une foire aux livres était prévue, un petit train à vapeur permettait d'admirer les richesses architecturales du lieu et le marché devait rester ouvert toute la journée. Une paysanne avait même décidé d'y distribuer gratuitement ses pommes de terre. La fête a tourné court à cause d'une pluie battante.

La Conférence de Vancouver sur le sida

# La déprime fait place à l'espoir

Le patron d'ONUSIDA constate que le climat n'est pas celui d'il y a deux ans

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD  
LE DEVOIR

«Il y a deux ans, au Japon, la Conférence internationale sur le sida s'était tenue dans une ambiance de déprime collective: pas de nouvelles, pas de médicaments, de vaccin et l'épidémie qui faisait encore rage. Mais tout est différent aujourd'hui puisque nous avons entre les mains des médicaments qui pourront sans doute stabiliser la progression de l'infection.»

Peter Piot patouille dans les aléas du sida depuis une quinzaine d'années. Le directeur exécutif du programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) croit que l'espoir a ramené le pion à la déprime dans la bataille contre ce virus responsable de la mort de près de six millions de personnes sur le globe. Malgré le fait qu'aucun traitement véritable n'existe encore pour éliminer la présence de l'infection, de nouveaux médicaments et combinaisons de médicaments permettent désormais aux malades d'espérer un rythme de vie plus normal en dépit de la présence du virus.

À la tête d'ONUSIDA, ambassadeur de l'action mondiale contre le VIH/SIDA, le Dr Piot remarque cependant l'apparition d'un «sida à deux vitesses, l'un dans les pays industrialisés où les personnes infectées auront accès aux médicaments et un second dans les pays en voie de développement — 90 % des malades s'y trouvent — où la très grande majorité des gens malades ne peuvent qu'en rêver.»

Premier programme du genre au sein des Nations unies, l'ONUSIDA existe depuis janvier dernier et consiste en un programme coparrainé regroupant six organismes différents, de l'UNICEF à l'UNESCO en passant par l'Organisation mondiale de la Santé et la Banque mondiale. Sa mission principale est de fournir un appui aux programmes de lutte contre le sida dans les pays en voie de développement.

Déterminé à maintenir les actions entreprises dans les domaines de la prévention et de la prise en charge des malades, l'ONUSIDA désire en outre s'attaquer au fléau

de façon élargie, en combattant de façon élargie les causes et les conséquences socio-économiques de l'épidémie.

«Nous nous dirigeons vers un traitement du sida à l'aide d'une combinaison de trois médicaments qui n'éliminera pas la présence du virus mais qui en freinera fort probablement la progression», explique le médecin belge, qui prononçait le discours d'ouverture de la XI<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida tenue à Vancouver jusqu'au 12 juillet et réunissant 15 000 scientifiques, personnes touchées par le VIH/SIDA, éducateurs et autres acteurs principaux dans la lutte menée contre le sida.

En effet, percée importante dans le traitement de l'infection par le VIH, on sait maintenant que l'association d'inhibiteurs de la protéase — une enzyme de la maturation du virus du sida — avec des inhibiteurs de la transcriptase inverse, tels l'AZT, le 3TC et la ddC, constitue un traitement très puissant qui «réduit le nombre de particules virales et retarde la progression de la maladie».

Même si l'arrivée de nouveaux médicaments et formes de traitement sème l'espoir sur la planète, la communauté scientifique fronce les sourcils devant un nouvel obstacle apparu en même temps que les découvertes médicales. «Il est très frustrant de voir que nous sommes en possession de moyens nettement plus efficaces qu'avant pour traiter le virus et que nous n'avons pas toujours les sous pour y avoir accès, explique le directeur d'ONUSIDA. La lutte se mènera désormais sur un front économique.»

On estime qu'une personne infectée par le VIH/SIDA doit déboursier environ 10 000 \$ par année pour l'obtention de ses médicaments. «On peut facilement imaginer l'ampleur du problème dans des pays en voie de développement où les dépenses annuelles reliées à la santé sont de l'ordre de dix ou de vingt dollars par personne. C'est un problème terrible.»

Les données les plus récentes indiquent que près de 22 millions de personnes du monde entier vivent avec le

VIH/SIDA et qu'à l'échelon mondial, le VIH s'est transmis dans 75 à 85 % des cas à l'occasion de rapports sexuels non protégés — plus de 70 % des cas sont imputables à la transmission hétérosexuelle et les cinq à dix autres à la transmission homosexuelle.

«Dans les pays industrialisés, le VIH se transmet aujourd'hui de plus en plus à la faveur d'échanges de matériels d'injection contaminés et des rapports hétérosexuels.» La bataille livrée contre le sida suppose d'ailleurs la destruction de nombreux mythes qui font souvent obstacle aux programmes de prévention.

«J'entends encore à gauche et à droite que la transmission du sida d'un homme à une femme n'est pas possible. Dire cela en 1996 est tout à fait irresponsable. Dans certains pays, on prétend que les médicaments et la drogue sont à l'origine du sida, qui n'est pas une maladie virale.»

Peter Piot a investi de nombreuses heures à la situation des femmes infectées par le VIH/SIDA, celles-ci représentant environ 42 % du total des personnes qui souffrent du sida, un nombre sans cesse croissant. «Les femmes se croient encore à l'abri du virus et, pourtant, elles sont de plus en plus vulnérables. Là aussi nous faisons face à un épineux problème, car la femme dépend de la bonne volonté de son partenaire en ce qui a trait à sa protection. L'une de nos priorités de recherche concerne d'ailleurs le développement d'un produit vaginal dont les femmes pourraient faire l'emploi pour se protéger contre la transmission du VIH.»

Le directeur d'ONUSIDA compte améliorer la recherche dans les pays non industrialisés, augmenter les efforts de prévention et braver la discrimination. «Il faut faire preuve d'audace dans la lutte contre le sida afin que tous nos espoirs se concrétisent. Nous avons encore trop souvent peur de notre ombre quand on parle du sida, mais lorsqu'on est confronté à une épidémie de cette envergure, il faut affronter les problèmes et dire les vraies choses.»

«La lutte contre le sida se mènera désormais sur un front économique»

# Les campagnes de prévention portent fruit

Ottawa (PC) — Les campagnes d'information des dernières années visant à prévenir le sida commencent à porter fruit. Car contrairement à ce que beaucoup de gens croient, le nombre de nouveaux cas de personnes atteintes du virus mortel, loin d'augmenter, connaît une baisse appréciable.

Selon les statistiques révélées par le Laboratoire de

lutte contre la maladie, il y a eu entre 2500 et 3000 nouveaux cas d'infection par année entre 1989 et 1994, au Canada. Cela représente environ la moitié seulement du nombre de cas recensés en 1982-1983, soit 5500.

Depuis les trois dernières années, le nombre de nouveaux cas de sida diagnostiqués annuellement est demeuré sensiblement le même, alors que par le passé

chaque nouvelle année affichait un nombre supérieur à l'année précédente.

Selon Donald Sutherland, chef de la division de la surveillance du sida auprès du laboratoire, la diminution du nombre de nouveaux cas est principalement attribuable à l'éducation du public et aux campagnes de prévention.

Fromages de lait cru

# Le comité d'experts ne manque pas de lecture

JULES RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le comité d'experts scientifiques formé par le ministère de la Santé pour examiner la possibilité d'interdire le fromage de lait cru s'est discrètement mis à l'œuvre à la fin juin pour examiner une somme impressionnante de documents et d'avis.

Le comité, qui en est à sa deuxième réunion cette semaine, doit passer au crible plus de 500 mémoires présentés lors de consultations ainsi que la réglementation internationale sur le sujet.

«Lorsque j'ai accepté d'être membre du comité, je ne m'attendais pas à une masse de documents aussi importante (...) Cela a suscité beaucoup d'intérêt, surtout du côté du Québec», a expliqué hier le Dr

Ronald E. Simard, membre du comité et chercheur à l'Université Laval, spécialisé dans les procédés fromagers industriels.

Notant qu'il existe toute une «gamme de solutions» pour régler le débat, le Dr Simard mentionne que les arguments des partisans du fromage de lait cru méritent considération.

«Les points qui sont soulevés sont tout à fait valables», explique-t-il.

Il remarque aussi que la réglementation sur ce produit obéit à plusieurs écoles de pensée à travers le monde. «Il y a autant d'avis que de goûts», dit-il.

La palette est large puisqu'elle va de la France, qui permet la vente de fromage de lait cru sans trop de restrictions, aux États-Unis, grands partisans de la pasteurisation.

À la question, «mangeriez-vous du fromage de lait cru», le Dr Simard répond sans hésitation: «Bien sûr».

Il précise aussitôt que le problème de la contamination est potentiellement moins élevé dans le cas des fromages à pâte dure. La longue période de maturation à laquelle ils sont soumis détruit les bactéries nuisibles.

Comme l'a indiqué dans le passé Santé Canada, il se pourrait donc que des mesures soient prises à l'égard seulement des fromages à pâte molle, dont la maturation est rapide. L'étiquetage de ces produits, c'est-à-dire l'apposition d'avertissements, pourrait

faire partie des solutions envisagées, avaient indiqué des représentants du ministère en avril dernier. En raison du nombre important de documents à examiner, le Dr Simard ne pense pas que les recommandations du comité seront prêtes avant l'automne. Le ministre de la Santé, David Dingwall, déterminera la marche à suivre par la suite.

La décision d'Ottawa d'envisager l'interdiction du fromage de lait cru a soulevé une tempête de protestations après qu'un projet de règlement eut été déposé à la fin du mois de mars. Des audiences publiques y ont succédé et elles se sont terminées à la mi-juin.

Outre le Dr Simard, le comité compte sept scientifiques, dont un autre de l'Université Laval ainsi qu'un médecin attaché à la Régie régionale de santé et des services de Montréal-Centre. Sur ses rangs, il y a aussi deux fonctionnaires de Santé Canada et un chercheur américain attaché au National Center for Infectious Diseases d'Atlanta, un organisme mondial reconnu.

La consommation des fromages de lait cru au Canada est marginale. Elle s'établit à 265 000 kilogrammes par année au Canada, dont 200 000 sont importés et 65 000 sont produits localement. Les fromageries artisanales du Québec en sont les principaux producteurs. En comparaison, les Canadiens mangent bon an mal an 160 millions de kilogrammes de fromage fait de lait pasteurisé.

Pas ce qu'il y a de plus sexy...



mais deux sous-vêtements suffiront pour vos voyages aux quatre coins du monde!

LES SOUS-VÊTEMENTS DE VOYAGE TILLEY: ils se lavent en un clin d'oeil, séchent rapidement et résistent aux taches; ils sont confortables et n'irritent ni ne serrent; mais, ils sont confectionnés de tissu léger et durable qui absorbe la transpiration. Blanc. Dames de TP à TTTG 17 \$. Hommes de P à TTTG 19 \$.

Tilley Endurables  
158, ave. Laurier ouest  
272-7791  
TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE  
1-800-465-4249

**UOMO**

HABITS ITALIENS  
LORO PIANA / CERRUTI

SUPER VENTE  
30% à 50%  
de rabais  
sur toute la marchandise

Motinique D-U-B-U-C  
VALENTINO  
URBIS - LUBIAM  
DENIMME  
VINCENT

383, St-Jacques O.  
Centre de Commerce Mondial  
281-7999

277, av. Laurier O. 5107, av. du Parc  
277-7558

UNE OFFRE BLINDÉE!

229\$ par mois\*



GOLF CL 1996  
LOCATION 2 ANS

Le programme Protection blindée comprend :

- l'entretien gratuit (même les changements d'huile)\*\* ;
- une garantie pare-chocs à pare-chocs\*\* ;
- l'assistance routière 24 heures par jour\*\* ;
- la valeur de rachat garantie.

Ça vous laisse deux ans pour jouir pleinement et en toute sérénité du plaisir de conduire votre Golf.

Système d'alarme et verrouillage central • radio AM/FM cassette • direction assistée transmission manuelle 5 vitesses • moteur 1,8 litre.

\* La mensualité ne s'applique qu'au modèle neuf Golf CL 2 portes 1996 à essence, groupe d'options Q.26, pour une location de 24 mois. D'autres termes sont aussi offerts. Un versement initial de 1 500 \$ ou un échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt remboursable de 275 \$ sont requis au moment de la transaction. Le transport est inclus. Préparation en sus. Limite de 40 000 kilomètres. Frais de 0,10 \$ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation de crédit VCI. L'offre est valide pour une période limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus.

\*\* Entretien gratuit pendant 2 ans ou 40 000 kilomètres. L'offre comporte des restrictions. Voir les concessionnaires participants pour tous les détails. Le modèle offert peut différer du modèle présenté. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers pour un véhicule à usage personnel et non commercial.



LES CONCESSIONNAIRES  
VOLKSWAGEN

<b>Auto Strasse</b> 5905, ROUTE TRANSCANADIENNE ST-LAURENT 748-6961	<b>Centre-Ville Volkswagen</b> 324, RUE PELL MONTREAL 846-1717	<b>Chambly Automobiles</b> 3334, BOUL. TASCHEREAU GREENFIELD PARK 671-7238	<b>Automobiles André Rivest</b> 839, RUE NOTRE-DAME REPERTIGNY 585-1700
<b>Automobiles Autohaus</b> 1855, AV. DOLLARD LAFLETT 364-2753	<b>Nordest Volkswagen</b> 10395, BOUL. PE-IX MONTREAL 325-3422	<b>Châteauguay Volkswagen</b> 20, BOUL. INDUSTRIEL CHATEAUGUAY 698-2241	<b>Automobiles E. Lauzon</b> 1384, BOUL. LABELLE BLAINVILLE 430-1460
<b>Automobiles G.M.F.</b> 3050, BOUL. ST-CHARLES KIRKLAND 694-1378	<b>RIVE-SUD</b> 370, RUE BERTHER ST-JEAN-SUR-RICHIEU 359-4222	<b>Haut-Richelieu Volkswagen</b> 370, RUE BERTHER ST-JEAN-SUR-RICHIEU 359-4222	<b>Automobiles Lafontaine</b> 2031, BOUL. LABELLE ST-JEROME 438-4101
<b>Automobiles Populair</b> 5441, RUE ST-HUBERT MONTREAL 274-5471	<b>Antilles Automobiles</b> 649, CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 371-5563	<b>Marcel Synnott Automobile</b> 1200, RUE BOURGOGNE, CHAMBLY 658-6645	<b>Automobiles Le Passant</b> 125, RUE PRINCIPALE LACHUTE 476-9966
<b>Automobiles Rimar</b> 5500, BOUL. METROPOLITAIN E. ST-LEONARD 253-4888	<b>Automobiles B. Duval</b> 400, BOUL. ROLAND-THERRIEN LONGUEUIL 679-0890	<b>Park Avenue Volkswagen</b> 8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST BROSSARD 656-4811	<b>Butz Automobiles</b> 421, BOUL. SALVE ST-EUSTACHE 627-4466
<b>Automobiles Stolz</b> 13255, RUE SHERBROOKE EST MONTREAL 642-6242	<b>Automobiles Niquet</b> 1905, BOUL. SIR-WILFRID-LAURIER RTE 116, ST-BRUNO 653-1553	<b>Volkswagen St-Hyacinthe</b> 16070, RUE ST-LOUIS ST-HYACINTHE 773-9643	<b>Joliette Volkswagen</b> 1128, RUE PIERRE JOLIETTE 756-4515
<b>Campbell &amp; Cameron</b> 4050, AV. VERDUN VERDUN 762-9777	<b>Automobiles Sabric</b> 125, RUE AMÉ-VINCENT VALDREUIL 455-7941	<b>RIVE-NORD</b> <b>Arbour Automobiles</b> 700, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 343-3422	<b>Volkswagen Mascouche</b> 118, MONTÉE MASSON MASCOUCHE 474-2428

# LE DEVOIR

# MONTREAL

Square Berri

## Tous les commerçants ne se plaignent pas des punks

La police croit plutôt que les plaignants craignent d'être identifiés

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

La plupart des commerçants interrogés par *Le Devoir* et dont les affaires longent le square Berri sont formels: personne, ni les clients ni eux-mêmes, ne se plaignent de la présence des punks dans le square Berri.

Ce sont les sons de cloche recueillis tant auprès du Terminus Voyageur que de la Place Dupuis et de l'Hôtel des gouverneurs.

En effet, M. Robert Nagy, du Terminus Voyageur, qui occupe tout un coin de rue dans ce secteur, va jusqu'à dire que ces personnes utili-

sent les services du terminus, ainsi que l'autobus et le métro, et que c'est une clientèle tranquille. Les administrateurs de la Place Dupuis, tout comme ceux de l'Hôtel des Gouverneurs, sont tout aussi catégoriques: il n'y a pas eu de plaintes de déposées pour contrer les rassemblements qui surviennent au square Berri.

Des commerçants interrogés, seuls les porte-parole de Archambault Musique ont reconnu le fait que les punks du square Berri intimident parfois la clientèle, au point qu'un disquaire ou un agent de sécurité doit ouvrir lui-même la porte pour rassurer la clientèle. «J'ai vu

certain punks demander de l'argent, dit Serge Sasseville, porte-parole du magasin. C'est clair qu'il y a un problème.»

«Mais, on n'a pas pris position, ajoute-t-il, et ce qu'on voudrait éviter, c'est une surmédiation. Plus on en parle, plus cela empire.» Le nombre de punks qui se regroupent dans ce petit parc du centre-ville varie, mais ils sont parfois jusqu'à 30 ou 40 à la fois, selon M. Sasseville.

Selon André Lemaire, commandant adjoint du poste 33, les plaignants ne s'affichent pas parce qu'ils ne veulent pas être identifiés. Il dit qu'il s'agit d'automobilistes, qui se sont sentis obligés de donner de l'argent, et de commerçants.

De non-participation à des rassemblements publics. Le jeune homme affirme pour sa part qu'il n'était plus sous le coup de cette ordonnance.

Selon M. Lemaire, il est également clair qu'il est illégal de nettoyer les vitres des voitures sur la place publique sans permis. M. Lemaire s'est montré cependant optimiste quant aux relations des policiers avec les punks. «Je pense que d'ici quelques semaines cela sera peut-être plus positif», dit-il. M. Lemaire a fait état de l'intimidation que les groupes de punks imposaient, par leur seule présence, à d'autres personnes qui pourraient être intéressées à se promener dans le parc.

Environnement

## Deux projets de CRE pour Montréal

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR  
LE DEVOIR

Deux groupes de personnes et d'organismes ont entrepris parallèlement des démarches pour mettre sur pied un Conseil régional de l'environnement (CRE) dans la région de Montréal.

Le responsable de l'accréditation des CRE au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Michel Damphousse, a confirmé au *Devoir* qu'il avait été récemment contacté par «deux groupes différents» qui cherchent à mettre sur pied un CRE à Montréal. Les régions de Montréal et du Grand Nord sont les deux seules des 16 régions administratives du Québec à n'être pas dotées d'un CRE fonctionnel.

D'après les renseignements obtenus, un premier groupe réunit d'importantes forces environnementales métropolitaines comme Action Rebut, le PARE Saint-Michel, le Monde à bicyclette, Transport 2000, la Société pour vaincre la pollution, Saint-Laurent-Grands Lacs unis, les Amis de la Terre, et d'autres, ont confirmé différentes sources de ce côté.

Ce premier groupe a mis sur pied une direction transitoire il y a quelques semaines. Elle a été chargée de concevoir une structure d'accueil et de prendre contact avec les autres forces environnementales de la métropole. Ce groupe a fait une demande pour utiliser le nom de «Conseil régional de l'environnement de Montréal (CREM)».

Un deuxième groupe a tenu son assemblée de fondation la semaine dernière. Il s'articule autour du Groupe de recherche en macro-écologie (GRAME), qui s'intéresse depuis longtemps aux dossiers de l'énergie et du transport, et de l'Union pour le développement durable (UDD), un autre groupe environnemental apparenté. Ce dernier avait lancé deux grandes étoiles vertes il y a quelques années à la défense de l'hydro-électricité, soit l'écologiste Pierre Dansereau et le maire actuel de Montréal, Pierre Bourque, dont certaines politiques pourraient bien se retrouver dans le collimateur du futur organisme régional.

On retrouvait la semaine dernière, lors de l'assemblée de fondation de ce deuxième organisme, des groupes environnementaux étudiants et des consultants en environnement, un représentant de Transports 2000, du Syndicat des ingénieurs d'Hydro-Québec, du groupe environnemental STOP, du

Faubourg Saint-Laurent, de Vivre en ville, de Vivre Saint-Michel en santé, en plus de plusieurs personnes venues à titre individuel. Deux dirigeants des CRE de Laval et de Montérégie étaient aussi présents.

Apprenant sur place qu'il ne pouvait utiliser le nom du CREM en raison des démarches juridiques entreprises par le premier groupe, le deuxième a donc décidé de se rebaptiser «Conseil régional du développement durable et de l'environnement de Montréal» (CREDEM).

Le comité de travail, formé de quatre personnes, a expliqué l'une d'entre elles, M<sup>me</sup> Dominique Newman, a aussi été chargé de prendre contact avec les fondateurs du CREM pour les inviter à œuvrer «au sein d'une seule instance regroupant tout le monde.» «Personne ne souhaite, a affirmé M<sup>me</sup> Newman, qu'il y ait deux démarches parallèles» pour former un CRE dans la région de Montréal.

La possibilité d'une course pour la reconnaissance par Québec — et l'obtention des 40 000 \$ versés à celui qui sera finalement reconnu par le gouvernement — n'est toutefois pas à exclure.

Des divergences importantes opposent certains des groupes en lice pour la reconnaissance du CRE de Montréal, tendances incarnées par la philosophie des CRE de la Montérégie et des Laurentides. Le CRE de la rive sud défend une stratégie plus axée sur une concertation avec les forces économiques alors que celui de la rive nord préconise une définition plus autonome des priorités environnementales avant d'enclencher des stratégies de concertation avec les acteurs économiques. La philosophie éventuellement défendue par le futur CRE de Montréal aura une grande importance au sein du regroupement national des CRE et pourrait y modifier le jeu des forces en présence.

En acceptant de financer les CRE, le MEF a exigé que les groupes environnementaux y détiennent au moins 50 % du pouvoir, une exigence dictée par le fait que, dans certaines régions, les groupes économiques avaient pris le dessus ou semblaient en voie de le faire. Une partie de la difficulté demeure du fait que des organismes économiques se définissent maintenant comme des groupes «verts» ou minimalement dotés d'une «aile verte», ce qui pose des problèmes délicats d'interprétation lorsque vient le moment de savoir si on est en face de véritables groupes écologistes ou d'écologistes... auto-déclarés!

## Élan de générosité



PHOTO JACQUES NADEAU

SI VOUS PASSIEZ coin Sherbrooke et Clark hier, vous avez peut-être eu l'occasion de renouveler votre garde-robe d'été comme l'ont fait cent personnes qui ont troqué un vieux t-shirt pour un tout neuf à l'effigie du Festival Juste pour rire. Dans un élan de générosité ensoleillée, un Super Héros affublé des couleurs de Superman a atterri là hier pour faire la distribution des cadeaux et il fera aussi un saut chez Jeunesse au Soleil pour y déposer les vieux t-shirts en plus d'une centaine de neufs. Super Héros frappera-t-il à nouveau?

### Commission du développement urbain de Montréal



Ville de Montréal

#### Étude publique

Vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée de la commission.

Date: Le mardi 16 juillet et le mercredi 17 juillet 1996  
Lieu: 275, rue Notre-Dame Est  
Hôtel de ville, salle du conseil  
Heure: 19 h

#### Lors de cette assemblée, vous pourrez:

- obtenir des renseignements sur les projets de règlement inscrits à l'ordre du jour;
- poser des questions et exprimer votre opinion sur ces projets.

La commission recevra vos commentaires et formulera des recommandations au comité exécutif.

#### L'ordre du jour comprend les projets de règlement suivants, soumis par le comité exécutif:

##### Séance du 16 juillet

- Autorisation de reconstruire une station-service sur un emplacement au 115, boulevard Crémazie Ouest, situé entre les rues Saint-Urbain et de Reims (district électoral d'Ahuntsic).

- Autorisation de reconstruire une station-service sur un emplacement au 790, boulevard Crémazie Est, situé entre l'avenue de Chateaubriand et la rue Saint-Hubert (district électoral d'Octave-Crémazie).

- Autorisation de reconstruire une station-service ainsi qu'un lave-auto sur un emplacement au 2010, avenue Papineau, situé à l'angle de la rue Ontario Est (district électoral de Saint-Jacques).

- Autorisation d'agrandir et d'occuper, à des fins de centre d'hébergement et de soins de longue durée, le bâtiment portant le numéro 2300, rue Nicolet, situé entre les rues de Rouen et Hochelaga (Centre d'accueil Eclair-Lepage) (district électoral d'Hochelaga).

- Autorisation d'agrandir le bâtiment portant les numéros 3928 à 3936, rue Ontario Est, à même un emplacement situé au coin de l'avenue d'Orléans (district électoral d'Hochelaga).

- Autorisation d'occuper, à des fins d'épicerie (600 m<sup>2</sup>), le rez-de-chaussée et, à des fins d'entrepôt accessoire à l'épicerie (280 m<sup>2</sup>) et de bureaux (320 m<sup>2</sup>), le premier étage du bâtiment portant les numéros 6997 et 7003 à 7007, rue Beaubien Est, situé au coin de la rue Pierre-Gadoin (district électoral de Louis-Riel).

##### Séance du 17 juillet

- Modification au règlement d'urbanisme visant à préciser et étendre les dispositions concernant l'espacement entre les enseignes publicitaires et à réviser les normes concernant les modules publicitaires.

- Autorisation d'agrandir et d'occuper la résidence pour personnes âgées portant le numéro 1940, rue Jolicoeur, située entre les rues Eadie et Hadley (district électoral Saint-Paul).

EN BREF

### BOURQUE: ABSENT

(Le Devoir) — Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), l'opposition officielle à l'hôtel de ville, a dénoncé hier les absences et retards du maire Pierre Bourque lors des séances mensuelles du conseil municipal. Selon le RCM, le maire a assisté à 10 des 24 séances du conseil tenues depuis le début de l'année. Il a été absent à 11 reprises et il s'est pointé à l'hôtel de ville avec un retard en trois occasions. Pour le chef du RCM, André Lavallée, cette situation est inacceptable. «Une grande ville a besoin d'un maire qui se consacre à sa tâche et qui est là quand on fait des discussions importantes», estime-t-il. M. Lavallée entendait par ailleurs questionner le maire au sujet de ses allées et venues à l'hôtel de ville, hier soir lors de la séance du conseil municipal. Le maire devait y assister.

### CHRISTOPHE-COLOMB: DES AMÉLIORATIONS

(Le Devoir) — Les citoyens de l'avenue Christophe-Colomb, entre Rachel et Laurier, respireront un peu mieux. Un nouvel aménagement a été mis en place sur l'avenue, hier, question d'inciter les automobilistes à ralentir. Les modifications ont entraîné une réduction de la largeur de la voie carrossable de 6,1 à 4,6 mètres. Des balises ont par ailleurs été installées en bordure du trottoir, afin de délimiter un espace de 0,9 à 1,5 mètres à l'intérieur duquel les voitures ne peuvent pas se stationner. Ces mesures ont pour but de réduire la vitesse et le débit des véhicules sur l'avenue Christophe-Colomb, comparée dans le passé à une véritable autoroute. Pour le conseiller Pierre-Yves Melançon, responsable de la circulation et du transport au sein de l'administration Bourque, ces mesures indiquent bien que «Montréal investit dans l'amélioration de la qualité de vie de ses résidents».

### LES BLEUS À LA TÉLÉ

(Le Devoir) — Les cols bleus de la Ville de Montréal (SCFP-FTQ) prennent la vedette dans un documentaire qui sera diffusé par un poste de télévision communautaire. Ce documentaire, qui reprend à la lettre le discours idéologique des cols bleus, dénonce la démarche de l'administration Bourque dans le dossier de la privatisation des services municipaux. Dans ce reportage de 17 minutes, le conseiller syndical des cols bleus, Michel Fontaine, dénonce les éventuels projets de privatisation à la Ville de Montréal, soulignant que l'administration municipale fait fi des règles élémentaires de démocratie et de transparence. Des universitaires font également état des dangers liés à la privatisation dans ce documentaire encensé par le Syndicat des cols bleus.

### ADOLESCENTS CONDAMNÉS

(PC) — Deux des trois meurtriers du révérend Frank M. Toope et de son épouse Jocelyn, ont été condamnés, hier, à trois ans de garde en milieu fermé et à deux ans de probation. Les deux adolescents, âgés de 15 et 16 ans, avaient reconnu leur culpabilité le 20 juin dernier à des accusations réduites de meurtre sans préméditation. La sentence a été prononcée par le juge François Godbout, de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, à Montréal.

### LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

A l'usage des collèges et des cégeps. Littérature québécoise du XX<sup>e</sup> siècle

Cet ouvrage constitue une introduction à la littérature québécoise du XX<sup>e</sup> siècle, à partir des textes littéraires eux-mêmes. Il s'adresse principalement aux professeurs et aux étudiants des cégeps et des collèges du Québec. Plus largement, les personnes intéressées par le sujet y trouveront une centaine de textes représentatifs: poèmes, chansons, extraits de récits, d'essais ou de pièces de théâtre, et textes d'humour. L'une des particularités de cette anthologie est de proposer des textes relativement longs et complets en eux-mêmes. Globalement l'ouvrage adopte l'ordre chronologique, mais il rend compte également des caractéristiques thématiques et formelles des œuvres. Outre des introductions substantielles dans chaque partie, il contient des notices biographiques et des pistes de lecture qui favorisent la compréhension des textes littéraires. En faisant découvrir les œuvres et les auteurs québécois, cette anthologie fait bien apparaître, sur un siècle, la pluralité des sujets, des formes et des enjeux de la littérature québécoise.



Luc Bouvier  
Max Roy

GUÉRIN  
1901, rue Dorval  
Montréal (Québec) H2T 2C2 Canada  
Téléphone: (514) 442-3444  
Télécopieur: (514) 442-4923

ISBN 2-7601-4295-7 (199 pages)

LE DEVOIR

## POLITIQUE

Québec  
et Ottawa  
s'entendent au  
sujet des bélugasIls conviennent  
d'un plan commun  
de surveillance du cheptelLOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Québec et Ottawa vont mettre en place un système de surveillance des activités d'observation des bélugas pour diminuer le dérangement imposé à ce cheptel par la vague annuelle d'écotourisme.

Ce programme de surveillance et de sensibilisation constitue la principale mesure concrète du «Plan de mise en œuvre» rendu public en fin de semaine par les deux niveaux de gouvernement dans le cadre du programme fédéral-provincial de restauration du Saint-Laurent (Saint-Laurent Vision 2000).

Les autres mesures contenues dans ce plan de «mise en œuvre» sont de nature plus légale et administrative, du moins à court terme, mais les gouvernements les jugent nécessaires pour rétablir la population qui fait à peine 500 têtes actuellement.

Il s'agit d'abord de conférer à la population de bélugas du Saint-Laurent le statut «d'espèce menacée» en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec et d'élaborer une «stratégie concertée» de dépollution des cours d'eau ainsi qu'une «politique» québécoise globale en matière de gestion de l'eau.

Ottawa, de son côté, adoptera de nouvelles mesures législatives comme la Loi sur les océans et la Loi créant le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent pour mieux contrôler les activités humaines susceptibles de toucher les bélugas.

Les deux gouvernements ont enfin convenu de créer deux comités, l'un sur les sites contaminés susceptibles d'influencer le sort des bélugas et l'autre pour assurer le suivi du programme convenu. Il a aussi été convenu d'effectuer d'autres recherches sur l'évolution de cette population de mammifères, sa génétique et son état de santé en maintenant notamment le programme actuel de récupération des carcasses et de nécropsie afin d'identifier les causes du déclin de cette population.

Les deux gouvernements insistent sur le fait qu'à leur avis, plusieurs réalisations ont déjà amélioré le sort des bélugas, comme le programme d'assainissement des eaux municipales et le plan d'action Saint-Laurent, lequel a permis de réduire jusqu'ici de 96 % les rejets toxiques des 50 plus gros pollueurs du fleuve.

L'effet de cette réduction demeure toutefois marginal si l'on tient compte du fait que ces 50 entreprises sont responsables ensemble de 10 % seulement de la pollution toxique du fleuve. Les contaminants présents dans le Saint-Laurent proviennent à 40 % des Grands Lacs, à 30 % des tributaires malgré les efforts d'assainissement accomplis, à 10 % des 50 plus gros pollueurs et à 20 % de sources non identifiées.

Souveraineté autochtone  
Mercredi est encore loin d'un consensusMANON CORNELIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le grand chef Ovide Mercredi est convaincu que la «souveraineté-association» est la seule voie possible pour les autochtones, mais les chefs de l'Assemblée des premières nations ne sont pas tous prêts à annoncer, comme lui, la fin des discussions avec le gouvernement fédéral.

Cette absence de consensus au sein du leadership autochtone était évidente, hier, lors de l'ouverture de l'assemblée annuelle de l'APN.

«Il nous faut adopter une politique nationale basée sur la souveraineté des premières nations (...) Je ne dis pas qu'il ne faut pas de relations. Je défends plutôt le principe de la souveraineté et d'une relation où le reste du pays nous reconnaît comme égaux, avec le droit à nos territoires, nos ressources et le pouvoir de diriger nos vies», a déclaré M. Mercredi, hier, lors de son allocution d'ouverture.

Ignoré par les autorités politiques fédérales, le grand chef se fait le promoteur depuis quelques mois d'un projet souverainiste autochtone. À son avis, le partenariat avec Ottawa a échoué et ne vise que l'assimilation des Amérindiens. Par conséquent, il condamne les bandes qui concluent des accords bilatéraux



Ovide Mercredi portant sa coiffe de grand chef.

avec le fédéral en échange de l'abandon de certains droits ancestraux.

Le chef mohawk de Kahnawake, Joe Norton, estime quant à lui que M. Mercredi va un peu vite en affaires. «Nous n'avons pas épuisé toutes les avenues», a-t-il confié. En plus des pourparlers avec Ottawa, il a évoqué le recours aux tribunaux canadiens et internationaux et les démarches auprès des Nations unies.

Mais fidèle à ses habitudes, M. Norton a assorti son constat conciliant d'un

avertissement: si le fédéral et les provinces se traînent trop les pieds, ils auront droit au «plan B» des autochtones, qu'il a refusé de décrire. Et si le gouvernement a recours à la force, il y aura des «problèmes sérieux», a-t-il ajouté en refusant de s'expliquer.

Bien qu'il soit incapable de dire s'il souhaite la formation d'un ou de plusieurs pays, M. Mercredi n'en démord pas. Il pense même que cette démarche souverainiste doit s'accompagner d'une stratégie de désobéissance civile non violente. Il a invité les chefs à cesser «d'être de simples administrateurs de programmes» et de prendre immédiatement en main certaines responsabilités, dont la sécurité policière.

L'idée de souveraineté n'est pas vue de la même manière par tous. Pour le grand chef huron Max Gros-Louis, la souveraineté autochtone a toujours existé: ce qu'il faut, c'est la faire reconnaître.

Le chef régional pour le Québec et le Labrador, Ghislain Picard, a associé la souveraineté à l'autonomie gouvernementale que revendiquent les autochtones depuis des années. Ce qui a changé, dit-il, c'est qu'il n'est plus question d'attendre l'approbation des gouvernements pour la mettre en œuvre.

De leur côté, plusieurs des chefs de bande qui acceptent de négocier avec le fédéral ont profité du débat d'hier après-

midi pour justifier leur démarche. Et la plupart ont rappelé qu'en bout de ligne, la décision de faire ou non la souveraineté devait demeurer entre les mains des communautés.

La discussion, qui doit se poursuivre aujourd'hui et demain, laisse transparaître le malaise qui assaille l'Assemblée des premières nations. Divisée sur ses objectifs, l'APN tente cette année de redéfinir son rôle et ses structures.

Certains s'interrogent même sur l'existence d'un grand chef national. D'autres préconisent un regroupement des bandes par nation plutôt que par province ou encore, si l'on en croit le chef régional de l'Ontario, Gordon Peters, la transformation de l'APN en une organisation similaire à l'ONU.

Ovide Mercredi a averti les chefs en fin de journée hier: s'ils veulent que l'APN ait du poids, ils doivent s'entendre sur un projet commun, quitte à différer localement sur les moyens de le réaliser.

Si, par contre, ils continuent de discuter à la pièce avec Ottawa sans s'entendre sur un objectif clair, ils mineront leur propre organisation, a-t-il soutenu.

«Actuellement, nous sommes comme des marionnettes et aussi longtemps que le gouvernement fédéral tire les ficelles, nous n'avons pas le contrôle», a-t-il conclu.

Assurance-médicaments

## Les aînés passent à l'attaque

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Devant la décision du ministre de la Santé et des Services sociaux de mettre en vigueur le régime d'assurance-médicaments le 1<sup>er</sup> août prochain pour les personnes âgées et les assistés sociaux seulement, les aînés crient à l'injustice et annoncent pour demain matin des manifestations de colère dont «on se souviendra».

Les aînés du Québec tournent le dos au ministre de la Santé Jean Rochon et comptent sensibiliser le premier ministre Bouchard en déplaçant leurs pénates dès demain dans un endroit où quelques-uns de leurs membres s'établiront jusqu'à ce que les autorités soient convaincues de l'importance de leur message.

«Puisque M. Rochon ne semble pas être à l'écoute des personnes âgées, nous nous adressons à Lucien Bouchard, a expliqué l'une des coprésidentes de la Coalition des aînés du Québec, Gisèle Bérubé. Nous lui demandons d'abord de surseoir à la date du 1<sup>er</sup> août et de prendre ensuite le temps d'entendre notre point de vue.»

La Coalition promet d'être le point de mire demain alors qu'un autobus déversera — dans un endroit encore secret — un lot de contestataires (personnes âgées et as-

sistés sociaux), sacs de couchage et nourriture sous le bras. «Il s'agit d'une occupation à durée illimitée, a expliqué Lilliane Lecompte, présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées. Nous resterons là tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu la promesse d'une rencontre avec M. Bouchard avant le 1<sup>er</sup> août.»

Le sursis que les personnes âgées demandent à Lucien Bouchard pour la mise en vigueur du nouveau régime concerne une clientèle très précise, soit les assistés sociaux et les personnes âgées bénéficiant du supplément de revenu garanti. «Cela ne signifie pas que nous acceptons le programme dans son ensemble pour tous les autres, mais l'urgence nous commande d'agir d'abord pour les plus démunis», a affirmé Mme Bérubé.

Le 3 juillet dernier, le ministre Jean Rochon annonçait qu'à compter du 1<sup>er</sup> août, personnes âgées et assistés sociaux devront acquitter le quart de la facture des médicaments obtenus sur ordonnance en pharmacie, et ce jusqu'à un plafond prédéterminé. Pour certains, cette nouvelle apportera de grands changements puisque les personnes âgées ne paient présentement que 2 \$ par ordonnance alors que les bénéficiaires de l'aide sociale ne déboursent rien.

La Coalition compte déposer une plainte à la Commission des droits de la personne pour protester contre la «discrimination» dont elle se croit victime. «Il est tout à fait scandaleux que, pour éponger son déficit, le gouvernement s'adresse aux plus faibles et aux plus démunis, affirme Mme Lecompte. Que nous réserve-t-on encore?»

Grâce à cette mise en vigueur progressive du régime, le gouvernement entend épargner entre 100 et 120 millions de dollars d'ici la fin de l'année financière, le 31 mars prochain. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1997, date où l'assurance-médicaments sera en vigueur pour tous, les aînés et assistés sociaux ne devront payer que la coassurance de 25 % du coût des médicaments jusqu'à un plafond déterminé en fonction des revenus, échappant ainsi au prix de la prime annuelle et de la franchise prévues par le régime d'assurance.

«Nous estimons que les personnes âgées qui reçoivent le supplément de revenu garanti reçoivent en moyenne 10 400 \$ par année et que le seul plafond de 83 \$ prévu par le régime dépasse largement leurs moyens», a expliqué Gisèle Bérubé.

Le 17 juin dernier, environ 500 aînés du Québec avaient manifesté devant les bureaux du premier ministre Bouchard pour rappeler au gouvernement leur indignation face au dossier de l'assurance-médicaments.

Landry à Paris

Le Québec pourrait emprunter  
davantage en EuropeMICHEL DOLBEC  
PRESSE CANADIENNE

Paris — Le gouvernement québécois n'exclut pas d'accroître sa présence sur les marchés européens pour «diversifier ses sources de financement».

Le ministre des Finances, Bernard Landry, a évoqué cette possibilité hier à Paris, avant-dernière étape d'une rapide tournée «post-budgétaire» des capitaux financiers d'Europe. Cette tournée, qui se termine aujourd'hui à Londres, l'avait aussi mené à la fin de la semaine dernière à Zurich et à Francfort.

A chaque étape, M. Landry a rencontré quelques dizaines de banquiers et d'investisseurs pour expliquer la politique de rigueur budgétaire du gouvernement Bouchard. Le ministre a souligné qu'il ne s'agissait «pas d'une opération précise d'emprunt mais d'une opération de bonnes relations avec nos financiers éventuels». Actuellement, le Québec em-

prunte essentiellement au Canada et aux États-Unis, sur le «Yankee Market». Mais M. Landry admet qu'il serait éventuellement «intéressant d'avoir des sources de financements variées», de faire des emprunts en monnaies étrangères. En ce moment, par exemple, en raison du jeu des changes, la part de la dette québécoise contractée en devises et gérée «d'heure en heure» coûte moins cher, a signalé M. Landry.

Certains banquiers se sont «précipités», a dit le ministre, pour offrir du financement au gouvernement du Québec. «Nous allons éventuellement, et peut-être bientôt, faire des affaires avec certains de ceux que nous avons rencontrés. (...) Mais il faut que ce soit intéressant pour nous. On ne fera pas des affaires pour faire des affaires, mais quand ce sera nécessaire», a déclaré M. Landry, en soulignant que le Québec se finançait «très bien et à bon compte» dans ses «sources traditionnelles». M. Landry pense quand

même que le gouvernement est «sur le bord de trouver» des conditions aussi intéressantes en Europe. En France, en l'occurrence, cela pourrait être «une question de semaines ou de mois», a-t-il ajouté.

A ses interlocuteurs, le numéro deux du gouvernement a vanté le «vigoureux redressement» des finances publiques amorcé au Québec. Il a fait valoir surtout qu'en raison de la «concertation avec les agents socio-économiques», une «reprise en main» devant conduire au déficit zéro en l'an 2000 «sans trop de perturbations sociales» était garantie.

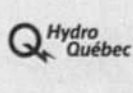
Partout, le ministre des Finances a dû répondre à quelques questions sur la souveraineté. À chaque occasion, M. Landry a expliqué que l'instabilité politique était depuis 30 ans une donnée de la question canadienne. «La stabilité, c'est-à-dire la nouvelle donne perpétuelle, ce sera quand le Canada et le Québec auront réglé leurs problèmes. Quand le Québec aura établi sa souveraineté.»

A LA LUNE  
du DEVOIR,  
UNE SOCIÉTÉ en  
évolution

Une exposition à visiter



Du 29 mai au 2 septembre 1996

85 Dalhousie, Québec  
(418) 643-2158Les partenaires des célébrations du 35<sup>ème</sup> anniversaire du Devoir:

Collaboration: Université de Québec à Montréal

Le FORUM DU DEVOIR

Les commanditaires: Patrimoine canadien

Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture et des Communications

Ville de Montréal

LE GROS TIRAGE CANADIEN, LES ÉDITIONS HURON

Grand solde d'été  
au Club 402-HOMME 50% et plusCostumes 100% laine ou 100% lin  
rég. 895 \$ Solde 395 \$Vestes en lin ou pure laine  
rég. 495 \$ Solde 250 \$Pantalons d'été  
rég. 250 \$ Solde 95 \$

Vêtements importés d'Italie et griffés.

À votre service depuis 15 ans

1118, rue Sainte-Catherine O.,  
Suite 200, Montréal (Québec)  
H3B 1H5  
tél.: 861-3636Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h  
Samedi de 10h à 16h  
Tous les soirs après 18h  
sur rendez-vous seulement

EN BREF

PAS DE DISCUSSIONS  
AVEC TERRE-NEUVE

(Le Devoir) — Le premier ministre Lucien Bouchard n'a jamais convenu ni même discuté avec le premier ministre Brian Tobin de Terre-Neuve de la possibilité de rouvrir le contrat de Churchill Falls. Voilà ce que l'adjointe à l'attachée de presse du premier ministre, Isabelle Rondeau, a précisé au Devoir en fin d'après-midi hier. Une dépêche en provenance de Terre-Neuve laissait entendre autre chose mais c'était jour férié hier à Saint-John's. Si c'est le potentiel non développé de Churchill Falls auquel fait allusion M. Tobin, cette question est d'intérêt mais elle n'a pas été discutée, a-t-il saisi le bureau du premier ministre.

LE DEVOIR

## LE MONDE

PERSPECTIVES

## La destinée de la Turquie aux mains d'un islamiste

HERVÉ COUTURIER  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Ankara — Avec l'islamiste Necmettin Erbakan à sa tête, la république laïque et pro-occidentale de Turquie va devenir le laboratoire d'une expérience politique sans précédent, sous le regard inquiet de sa propre opinion et de l'étranger.

M. Erbakan, 69 ans, a obtenu hier le droit de gouverner le pays, l'Assemblée nationale ayant accordé sa confiance au gouvernement de coalition islamiste-conservateur qu'il a formé entre son Parti de la prospérité (Refah) et celui de la Justice (DYP) de Tansu Ciller.

Récemment, M. Erbakan a opéré, dans ses discours, un virage idéologique à 180 degrés. Abandonnant son ancienne rhétorique radicale islamiste et anti-occidentale, il a fait siennes les positions libérales, laïques et pro-Ouest de sa partenaire et de l'establishment turc.

Mais ce politicien chevronné, qui a bâti toute sa carrière sur un appel au retour de la Turquie vers les valeurs de l'islam et à sa réorientation vers l'est, devra convaincre de sa sincérité.

«*Où c'est un grand imposteur, ou c'est un réaliste, l'avenir nous le dira*», estime un haut fonctionnaire turc. «*Si c'est un imposteur, le vrai Erbakan ne devrait pas tarder à réapparaître. Si c'est un réaliste, il a compris que l'immense majorité du pays ne veut pas renoncer aux acquis du kémalisme et il n'y touchera pas*», ajoute ce fonctionnaire qui a souhaité garder l'anonymat.

## Accueil calme

La Turquie, qui a accueilli avec calme sa nomination comme premier ministre le 28 juin, semble presque également partagée entre optimistes et pessimistes.

Les premiers estiment que l'arrivée au pouvoir de manière démocratique de M. Erbakan est le meilleur moyen d'*intégrer son parti dans le système*.

Certains éditorialistes et universitaires ne cessent de répéter depuis deux ans que la plus grande erreur serait de l'isoler, tactique qui, selon eux, pourrait un jour mener le pays à une situation «*algérienne*».

Optimistes, ils considèrent possible la mutation du Refah en un parti «*démocrate-musulman*», à l'image des démocrates-chrétiens d'Europe occidentale.

A l'inverse, les sceptiques sont convaincus que M. Erbakan cache son jeu. «*Il avait besoin d'un partenaire*», disent-ils, puisque le Refah, quoique vainqueur des législatives de décembre dernier, n'avait pas la majorité absolue au Parlement.

Pragmatique, estiment les tenants de cette thèse, il a dû faire d'importantes concessions à Mme Ciller, sans quoi leur alliance aurait été impensable.

Dans un premier temps, selon eux, il continuera dans cette ligne, tout en s'efforçant de satisfaire son électoral traditionnel, les couches les plus défavorisées de la société turque, par des mesures comme des allègements fiscaux pour les plus pauvres et des augmentations de salaires.

«*Il va devoir remplir ses promesses et pour cela il va dépenser beaucoup d'argent*», estime un de ces analystes.

«*Le moment venu, poursuit cet analyste, Erbakan provoquera de nouvelles législatives en espérant que cette fois, il les gagnera assez largement pour pouvoir gouverner seul. C'est alors que la république telle que nous la connaissons aujourd'hui sera vraiment menacée*».

EN BREF

## LÉOTARD INDIGNÉ PAR LES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

Paris (AFP) — Le chef de la droite libérale française et ex-ministre de la Défense, François Léotard, a exigé hier du premier ministre gaulliste Alain Juppé des explications sur des écoutes téléphoniques ayant visé deux de ses anciens conseillers. Cette affaire, qui peut mettre à l'épreuve la coalition gouvernementale au pouvoir depuis un an, a éclaté hier avec la révélation de ces écoutes téléphoniques par le quotidien Le Monde, suivie d'une confirmation officielle. Le président de l'UDF a demandé publiquement, dans un communiqué, à M. Juppé de s'expliquer sur ces mises sur écoutes pendant quatre mois (été-automne 1995) de membres de son ancien cabinet de ministre de la Défense. Le ministère de la Défense, dirigé depuis mai 1995 par Charles Millon — un responsable UDF ayant soutenu M. Chirac pour la présidentielle —, a confirmé que «*deux fonctionnaires avaient été placés sur écoutes pour des motifs de sécurité nationale*».

## KIM EST PRÉSENTÉ COMME CHEF

Tokyo (AFP) — Kim Jong-Il, le fils et dauphin du président Kim Il-Sung, a été clairement présenté hier comme le nouveau dirigeant suprême de la Corée du Nord à l'occasion d'une cérémonie qu'il a présidée à la mémoire de l'ancien président nord-coréen mort il y a deux ans. «*Le camarade Kim Jong-Il va succéder en tant que dirigeant pour notre plus grand bonheur*», a déclaré un orateur au cours d'un long discours prononcé devant une foule estimée à plusieurs dizaines de milliers de personnes par l'agence officielle nord-coréenne KCNA. La télévision nord-coréenne a fourni en direct des images à la chaîne de télévision américaine CNN reçue à Tokyo. La cérémonie a duré plus d'une heure devant le mémorial de Kumsusan dans la périphérie de Pyongyang, l'ancien palais du grand dirigeant qu'il a brisé désormais la dépouille embaumée de Kim Il-Sung.

## UN AVION CUBAIN DÉTOURNÉ

Washington (Reuter) — Un Cubain armé a détourné dimanche un avion des lignes cubaines et l'a forcé à se poser sur la base américaine de Guantanamo à Cuba, ont annoncé hier des responsables américains. Ricardo Alarcon, président de l'Assemblée nationale de l'île caribéenne, a réagi en déclarant que La Havane espérait des États-Unis le rapatriement du pirate de l'air. Le dirigeant cubain a rappelé qu'un accord liait les États-Unis et Cuba sur la question de l'émigration depuis mai 1995 et que Washington s'était alors engagé à rapatrier tous les Cubains qui tentaient de fuir l'île via la base de Guantanamo. Le pirate de l'air, le lieutenant-colonel Jose Fernandez Pupo, a demandé l'asile aux États-Unis et a été placé sous la garde des services d'immigration et de naturalisation des États-Unis.

Les audiences du Tribunal pénal international

## L'accusation réclame l'arrestation de Karadzic et de Mladic

La Haye (Reuter-AFP) — L'accusation au Tribunal pénal international de La Haye sur les crimes de guerre a demandé hier l'arrestation et la traduction en justice pour génocide des leaders séparatistes serbes bosniaques Radovan Karadzic et Ratko Mladic.

Le président du Tribunal, Claudeorda, devrait se ranger à l'avis de l'accusation et lancer dès jeudi un mandat d'arrêt contre les deux hommes.

«*Nous estimons que les preuves que nous avons présentées sont plus que suffisantes pour démontrer qu'il existe des éléments raisonnables pour penser que le Dr Karadzic et le général Mladic ont commis ce génocide*», a déclaré le procureur Mark Harmon.

Mark Harmon a critiqué la communauté internationale coupable à ses yeux de n'avoir toujours pas appréhendé les deux dirigeants serbo-bosniaques, inculpés de crimes de guerre depuis le mois de juillet.

«*Le monde se souviendra longtemps des forfaits fourbes et lâches commis par Karadzic et Mladic dans les Balkans. Ce que l'on doit en revanche s'empêcher d'oublier, c'est que le monde a eu la possibilité de traduire en justice les deux instigateurs pré-*

*més du génocide et qu'il n'a rien fait pour cela*», a dit le procureur.

L'émission d'un mandat d'arrêt signifiera que Mladic et Karadzic ne peuvent plus quitter leur repaire bosniaque sans risquer l'extradition vers La Haye.

Mark Harmon s'en est pris plus particulièrement aux autorités de Belgrade, principaux responsables, selon lui, de l'impunité dont ont joui jusqu'à présent les deux hommes.

«*Si Karadzic et Mladic sont toujours en liberté aujourd'hui, cela est dû dans une mesure non négligeable à la République fédérale de Yougoslavie, qui ne les a pas arrêtés et transférés à La Haye*», a-t-il estimé.

Pour le magistrat, les preuves accumulées démontrent que Karadzic et Mladic ont «*inspiré, planifié et ordonné le génocide et le nettoyage ethnique en Bosnie, un crime qui a choqué les consciences dans le monde*».

En tant que chefs politique et militaire, Radovan Karadzic et Ratko Mladic ont dirigé le siège de Sarajevo, qui a duré trois ans et demi, provoquant la mort de 12 000 civils, a ajouté le magistrat.

Karadzic a «*traité Sarajevo et la vie de ses habitants comme son jouet personnel. Il ne*

*fait aucun doute que Karadzic et Mladic auraient pu arrêter quand ils le voulaient un tel massacre*», a dit encore Mark Harmon.

Evoquant les massacres de Srebrenica, il a accusé Mladic d'avoir délibérément menti en rassurant sur leur sort les civils de l'enclave musulmane alors que ses soldats avaient déjà commencé la tuerie.

«*On ne peut imaginer une trahison aussi calculée et aussi innommable*», a-t-il estimé.

## Menace d'exclusion

Par ailleurs, le diplomate américain qui a la haute main sur la préparation des élections générales du 14 septembre en Bosnie-Herzégovine, Robert Frowick, s'est dit prêt à exclure de ces consultations le Parti démocratique serbe (SDS), la formation ultranationaliste de M. Karadzic, si ce dernier en reste le chef.

La menace de M. Frowick, chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), est d'autant plus sérieuse qu'il a tout pouvoir pour trancher en cette matière et bénéficier du soutien ouvert de Washington.

S'exprimant à Stockholm devant l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, M.

Frowick a considéré que l'organisation se mettrait dans une position «*intenable*» si elle continuait de préparer les élections alors qu'une des formations en lice est dirigée par un homme accusé de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye.

M. Karadzic est à la tête du SDS depuis 1990 et a été réélu à cette fonction le 28 juin, à l'unanimité moins une voix. Le SDS est un des 48 partis inscrits pour les élections du 14 septembre.

La prise de position de M. Frowick a été saluée par le gouvernement de Sarajevo et vivement critiquée par les autorités de la Republika Srpska (RS, l'entité serbe de Bosnie).

«*Ce n'est tout simplement pas possible de continuer comme ça*», a estimé M. Frowick. «*Tout ce que je demande c'est que le SDS décide de lui-même d'écarter M. Karadzic*».

En cas de refus du SDS, le diplomate américain a tout pouvoir pour bannir cette formation, même s'il doit prendre l'avis en la matière du Haut représentant civil pour la Bosnie, Carl Bildt, qui a émis une opinion différente.

ISRAËL

## Sharon devient ministre

Jérusalem (Reuter) — Le Parlement israélien a approuvé hier la nomination d'Ariel Sharon dans le gouvernement du premier ministre israélien au poste de ministre des Infrastructures nationales.

La nomination par Benjamin Nétanyahou de l'ancien général, connu pour ses vues radicales, à un poste-clé de son gouvernement a ulcéré les voisins arabes d'Israël et inquiété les États-Unis.

La Knesset a approuvé l'investiture de Sharon par 58 voix contre 33 et une abstention.

«*J'ai l'honneur d'annoncer à la Knesset que (...) j'ai décidé d'inclure le député Ariel Sharon comme ministre supplémentaire dans le gouvernement en tant que ministre des Infrastructures nationales*», a déclaré Nétanyahou avant de partir en visite officielle à Washington.

Créé spécialement pour l'ancien militaire, le ministère des Infrastructures nationales a parmi ses attributions la négociation des droits concernant l'eau — un domaine particulièrement sensible au Proche-Orient — avec les voisins arabes de l'Etat hébreu et les Palestiniens.

Soucieux d'apparaître comme un homme de paix en dépit de son refus d'échanger des territoires contre la paix, Nétanyahou avait tenu Sharon à l'écart du gouvernement qu'il a constitué après avoir remporté les élections du 29 mai.

Mais le ministre des Affaires étrangères David Levy, dont le ralliement à Nétanyahou a été orchestré par Sharon, a menacé publiquement mercredi de quitter le gouvernement si le premier ministre n'y créait pas une place pour Sharon avant de partir pour les États-Unis.

ÉQUATEUR

## Bucaram élu président

Quito (AFP) — Le nouveau président populiste d'Equateur, Abdala Bucaram, qui prendra ses fonctions le 10 août après son élection dimanche, devra relever le vaste défi économique et social qu'il s'est lui-même lancé dans un pays où plus de la moitié des 11,5 millions d'habitants vit dans la pauvreté.

Après avoir devancé de neuf pour cent le candidat de droite, Jaime Nebot, le chef de l'Etat élu a aussitôt promis, dans un premier discours au ton conciliant, de concrétiser «*toutes ses promesses économique-sociales*» et de gagner la confiance des secteurs du patronat qui le regardent avec scepticisme. Il a indiqué que son cabinet sera formé dans 10 jours.

La tâche d'Abdala Bucaram sera pour le moins ardue, ses engagements sociaux envers les syndicats, les pauvres et les Indiens paraissant plutôt inconciliables avec le néo-libéralisme modéré qu'il a promis. «*Je comprends que les riches soient nécessaires, mais je suis contre les monopoles*», a-t-il dit, tout en affirmant que les hommes d'affaires «*feront finalement confiance à Bucaram*». Il lui faudra aussi rassurer les investisseurs étrangers sans lesquels son action sera paralysée.

Il devra aussi réduire la dette extérieure qui, avec 12,5 milliards de dollars, représente à elle seule 37 % du budget.

Il s'est également engagé à consolider la paix avec le Pérou — 18 mois après le conflit frontalier entre les deux pays qui avait failli dégénérer en conflit généralisé — et à relancer le tourisme.



Des ingénieurs de l'armée britannique ont dégagé hier une route de Portadown, en Irlande du Nord, qui avait été bloquée par des manifestants protestants.

## Les protestants manifestent violemment en Ulster

Belfast (Reuter) — Les protestants de l'Ulster ont barré des routes et incendié des dizaines de voitures hier à travers toute la province nord-irlandaise dans un geste de défi lancé aux forces policières.

Furieux d'avoir été interdits de manifestation la veille dans un quartier catholique de Portadown, l'un de leurs fiefs, les loyalistes ont érigé des barricades à Belfast et dans plusieurs villes de la province.

Londonderry, la seconde ville de l'Ulster, a également été gagnée par les manifestations.

La police a fait état de dizaines de voitures mises à sac ou incendiées. Les manifestants ont bloqué la circulation sur plusieurs routes, déversant du ciment frais sur la chaussée et répandant des substances inflammables.

L'armée britannique, qui n'avait plus été vue depuis des mois, a pris de son côté position aux principaux noeuds routiers de l'Ulster pour prévenir tout affrontement.

David Trimble, patron du tout puissant Parti unioniste de l'Ulster (UUP) a réclamé l'ouverture de pourparlers avec le premier ministre britannique John Major pour trouver une solution à la question des marches orangistes interdites par les autorités.

L'Ordre d'Orange, association traditionnelle protestante, a accusé Londres et Dublin d'avoir interdit une marche prévue sur Garvaghy Road pour tenter d'amener le Sinn Féin et l'Armée républicaine irlandaise à rétablir la trêve rompue en février.

Pour la première fois depuis le cessez-le-feu décrété en octobre 1994 à la fois par les catholiques de l'IRA et les unionistes, une très forte tension est à nouveau per-

ceptible entre la majorité protestante d'Irlande du Nord et les forces de l'ordre britanniques.

Le climat s'est encore alourdi avec la découverte dans la matinée d'un chauffeur de taxi catholique de 31 ans, Michael McGoldrick, tué par balle dans son véhicule à Lurgan, non loin de Portadown.

Les responsables des principaux mouvements unionistes ont affirmé que le meurtre n'avait aucun caractère politique, sans toutefois exclure la possibilité d'un acte isolé.

«*Le cessez-le-feu loyaliste est entièrement intact. S'il y a eu violation du cessez-le-feu, nous n'en avons pas été informés*», a déclaré Joe English, dirigeant du Mouvement loyaliste.

Au cours de la nuit, des protestants se sont heurtés à la police britannique dans de nombreuses villes de la province.

A Dumcree, des manifestants rassemblés près d'une église protestante ont tenté plusieurs fois de franchir des barricades de deux kilomètres érigées pour les empêcher d'atteindre le secteur catholique de Garvaghy Road.

La police a fait usage de balles de caoutchouc, appelé en renfort des militaires et tiré des fusées éclairantes pour contenir des groupes de jeunes protestants. L'un d'entre eux, gravement blessé, a été hospitalisé.

Le pasteur Ian Paisley, leader politique protestant souvent virulent, a recommandé aux manifestants de Dumcree de manifester dans la dignité. «*Ceux qui jettent des pierres ou créent du désordre n'aident pas notre cause*», a-t-il dit.

## Les armes nucléaires jugées en partie illégales

La Haye (AFP) — La Cour internationale de justice de La Haye (CIJ) a décidé à l'arraché, grâce à la voix prépondérante de son président, que «*la menace ou l'emploi d'armes nucléaires est généralement applicable aux règles du droit international applicable dans les conflits armés*», dans un avis consultatif rendu public hier.

La Cour précise toutefois qu'elle n'est pas en mesure de conclure de façon définitive que la menace ou l'emploi d'armes nucléaires serait licite ou illicite dans une circonstance extrême de légitime défense dans laquelle la survie même d'un Etat serait en cause.

La Cour répondait ainsi à une demande formulée en 1994 par les Nations unies, qui souhaitaient savoir s'il était «*permis en droit international de recourir à la menace ou à l'emploi d'armes nucléaires en toutes circonstances*».

La question a très nettement divisé les 14 juges de la Cour: la moitié d'entre eux s'est prononcée pour, et l'autre moitié contre, seule la voix prépondérante du président, Mohamed Bedjaoui (Algérie) ayant permis de faire pencher la balance.

Dans une déclaration écrite diffusée à l'issue de la séance, le président regrette que l'«*état actuel du droit international n'ait pas permis à la Cour de donner une réponse plus claire*» mais estime toutefois que l'avis rendu «*a au moins le mérite de signaler les imperfections du droit international et d'inviter les Etats à les corriger*».

De son côté, le vice-président de la Cour, Stephen Schwebel (États-Unis), très critique, a déclaré «*qu'après s'être évertuée pendant de nombreux mois à apprécier le droit, la Cour avait découvert qu'il n'existait pas*».

Selon M. Schwebel, «*la Cour ne tient pas compte de l'évolution du droit au vingtième siècle et a adopté une position ambivalente dans des termes empreints de Realpolitik*».

Par ailleurs, la CIJ a rejeté une demande présentée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui souhaitait que la Cour dise que «*compte tenu des effets des armes nucléaires sur la santé et l'environnement, l'utilisation de telles armes par un Etat au cours d'un conflit armé constituerait une violation de ses obligations au regard du droit international*».

## É D I T O R I A L

## Mauvaise nouvelle

Jean-Robert Sansfaçon

Les dernières statistiques du chômage choquent. Au cours du seul mois de juin, le chômage aurait subi une hausse de 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 10 % au Canada, pendant qu'au Québec, grande victime de l'hécatombe, le taux aurait grimpé de près d'un point pour atteindre 11,8 %. Mais qu'est-ce qui ne va pas dans ces sociétés si distinctes qu'on en a honte?

**C**ommençons par les nuances: depuis le creux terrible de la récession, la création d'emplois a connu une seule très bonne année, 1994, ce qui fut bien insuffisant pour rattraper le temps perdu et absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. En 1995, l'activité économique canadienne a été ralentie par une hausse temporaire des taux d'intérêt, aux États-Unis et au Canada, et il a fallu attendre la fin de l'année pour assister au redémarrage de l'activité dans le secteur privé. Par contre, depuis le début de la présente année, exception faite de juin, tout semblait indiquer que nous nous dirigeons vers un très bon cru. Qu'on en juge: dans l'ensemble du pays, la création nette d'emplois avait atteint 149 000 entre décembre et mai, soit plus que la moitié des 277 000 nouveaux emplois créés pendant les 12 mois de 1994. Même constatation pour le Québec: création nette de 40 000 emplois au cours des seuls six premiers mois de 1996 comparativement à 48 000 pendant toute l'année 1995, et à 76 000 pour les 12 mois de 1994.

En somme, avant de connaître les données de juin, il était possible d'espérer que la présente année soit la meilleure de la décennie. Mais voilà, juin nous est tombé dessus comme une chape de plomb, au Québec surtout où on aurait subitement perdu... 41 000 emplois!

Avant de prendre panique et de conclure à une nouvelle crise économique, certains facteurs techniques et conjoncturels méritent d'être discutés. Se peut-il que disparaissent ainsi 41 000 emplois d'un coup, alors qu'il faut parfois, comme l'an dernier, compter toute une année pour en créer autant? On le voit bien, les statistiques sont trompeuses.

*Primo*, la perte enregistrée en juin n'appartient qu'à ce mois précis. Sur une base annuelle, elle vient diminuer de 6000 en moyenne les résultats des six premiers mois qui tombent ainsi à 34 000 nouveaux emplois depuis janvier, au lieu des 40 000 calculés antérieurement. Incluant juin, si le rythme moyen des six premiers mois se maintenait, le Québec terminerai tout de même 1996 avec la création nette d'autant d'emplois qu'au cours de la très bonne année 1994. Pas si mal!

*Deuxio*, rappelons-nous que ces données de Statistique Canada sont obtenues par sondage téléphonique auprès de milliers de Canadiens rejoins à leur domicile, et non à la suite d'un recensement systématique du nombre de nouveaux chômeurs ou de nouveaux emplois créés dans les entreprises. La méthode est rigoureuse, crédible, mais elle comporte aussi une marge d'erreur et d'interprétation. Par exemple, pour des raisons d'organisation interne de l'organisme, cette année on a procédé au sondage de juin une semaine plus tôt qu'à l'habitude, ce qui peut avoir une légère influence sur les résultats.

*Tertio*: les méthodes de calcul utilisées par les experts dans le but d'obtenir des données «saisonnalisées», c'est-à-dire purgées de l'effet périodique normal des saisons sur l'emploi. L'exercice est légitime, mais si le facteur de correction est important, comme c'est le cas pour juin, cela peut aussi conduire

à surestimer mathématiquement une variation statistique du nombre d'emplois.

Tout cela ne change rien au fait que juin fut un mois horrible. Il faut donc trouver ailleurs les raisons d'une chute brutale de l'emploi le mois dernier. Parmi ces raisons, certaines sont conjoncturelles, d'autres sont plus profondes.

Tous les Québécois et les touristes de passage le constatent, à ce jour il n'y a pas eu d'été. Le mauvais temps a nui aux dépenses des consommateurs dans le commerce de détail, les loisirs et le tourisme. Le déficit budgétaire du Festival de jazz en est l'exemple le plus évident. Difficile de prédire si la situation se poursuivra tout l'été, mais chacun est à même de constater qu'à ce jour, juillet n'est guère plus réjouissant...

Il y a plus, beaucoup plus. Pendant que les États-Unis affichent des taux de création d'emplois records, mois après mois (le chômage est tombé de 5,6 à 5,3 en juin), la plupart des provinces canadiennes végètent à près du double du taux américain. Pourtant, l'économie des deux pays est de plus en plus fortement intégrée, notre dollar s'échange à 0,72 \$, notre structure industrielle est moderne et concurrentielle, notre main-d'œuvre compétente, et nous possédons toujours d'importantes réserves de richesses naturelles. Alors quoi? Les seuls avantages d'être Canadien seraient-ils de posséder un système de santé aux listes d'attente plus longues que partout ailleurs, un système d'éducation très moyen et un taux de chômage très élevé? Ô Canada!

**La principale caractéristique du Canada serait-elle son taux de chômage excessif?**

Depuis leur arrivée à Ottawa, les libéraux fédéraux ont entrepris de s'attaquer aux déséquilibres budgétaires, de moderniser le filet de sécurité sociale, dont l'assurance-chômage, pour faciliter la création et le maintien des emplois. Force est de constater que, jusqu'ici, le résultat sur l'emploi est nul. Au Québec, où on a choisi d'être plus modéré, les résultats sont pires.

Si certains, dans la foulée des politiques du gouvernement américain et des recommandations de l'OCDE, proposent de déréglementer davantage les marchés, d'assouplir les lois du travail, de réduire les impôts et les taxes sur la masse salariale, d'autres appellent à une politique monétaire plus souple, et d'autres encore à l'augmentation des impôts et à la protection d'un État pourtant déjà tellement lourd et coûteux. Pendant que le premier ministre du Canada prépare sa prochaine campagne électorale et que celui du Québec se prépare aux grands compromis de l'automne, leurs électeurs attendent toujours les fruits des belles promesses d'élection.

L'économie canadienne ne vit depuis quatre ans que de la bonne santé de son voisin américain. Les consommateurs d'ici, qui devraient être les premiers joueurs, ne sont toujours pas capables de soutenir la production et la création d'emplois. C'est à croire que nos gouvernements prenaient une telle place dans la dépense de la nation que la seule décision d'équilibrer leurs budgets respectifs vient remettre en cause l'équilibre de l'ensemble de l'économie.

Plus que jamais les consommateurs ont-ils besoin d'être rassurés quant à leur avenir, rassurés quant à leur emploi. Un sentiment qu'aucun des gouvernements au pays ne semble en mesure de générer.

## L E T T R E S

## Le Canada: plus que 129 ans

Durant les fêtes du 1er juillet, au Vieux-Port, les orateurs, à grands coups de gueule, célébraient les 129 ans du Canada. À ce que je sache, le Canada a plus de 129 ans! Avant cette date, il y en avait même deux: le Bas-Canada et le Haut-Canada. Plus avant encore dans l'histoire, il n'y en avait qu'un seul que l'on appelait aussi la Nouvelle-France. Est-ce par ignorance de l'histoire, ou pis encore par volonté de l'oblitérer que l'on fixe ainsi la date de naissance du Canada? Ce n'est certainement pas une façon de l'honorer ni de bien renseigner les nouveaux Canadiens.

Paul Charland  
Montréal, 1er juillet 1996

## Afficher en français

J'aimerais bien savoir où nous en sommes au Québec quant à l'application de la Loi sur la langue d'affichage, et aux sanctions émises en cas de non-respect de cette loi.

Par exemple, je suis atterrée de voir que si un nouveau commerce a pignon sur rue et que les directeurs sont hispanophones, ils ne se gênent pas pour afficher en premier en espagnol, et en plus gros caractères par dessus le marché! Ensuite en français, comme si la priorité du français n'avait aucune espèce de valeur pour eux.

J'ai vécu en Amérique du Sud pendant deux ans; tout commerçant étranger doit, de par la loi de la Colombie, afficher uniquement en espagnol. Et je trouvais cela tout à fait normal. Ici, on dirait que les immigrants se foutent de tout, outrepassent les consignes et font à leur tête, comme bon leur semble. Mes amis immi-

grants me répondent que le gouvernement lui-même est coupable parce qu'il ne donne pas de directives claires et ne fait pas respecter les lois qu'il promulgue! Qu'en dites-vous? Ont-ils raison? Je crois que oui. Nous sommes trop mous, trop peureux. Nous voulons, comme peuple qui se décolonise lentement, si lentement, épargner la chèvre et le chou.

Je suggère donc d'exiger de tout commerçant ou de toute entreprise ayant affaire au grand public d'afficher en français tout d'abord et de s'assurer qu'il est correctement écrit. Quand nous ferons-nous vraiment respecter?

Angèle Marchessault  
Montréal, 21 juin 1996

## Peur des gangs de rue?

Je ne comprends pas très bien pourquoi, selon la police de la CUM, «de moins en moins de victimes (de gangs de rue) portent plainte par peur de représailles» (*Le Devoir*, 2 juillet 1996).

Avec un minimum d'entraînement et de sens de sa dignité individuelle, l'individu (homme ou, surtout, femme) qui porte, ou seulement possède chez lui des armes à feu n'a peur d'aucun criminel. Il est vrai, toutefois, qu'étant donné la législation sur les armes à feu, il a tout à fait raison de craindre la police.

Il est tout aussi vrai que le père de famille ou l'individu responsable hésiterait à tirer sur un agresseur de 15 ans. Sans doute, celui-ci n'a appris que ce qu'on lui a enseigné: que la force fait le droit. Mais l'hésitation diminue exponentiellement avec l'âge du voyou et la gravité de la menace. Surtout, l'évidence montre que l'effet dissuasif de la possibilité d'une légitime

me défense armée réduit les agressions criminelles et prévient généralement la nécessité de tirer. (Voir mon *Droit de porter des armes*, Belles Lettres, 1993.)

On notera enfin que le porte-parole de la police cite comme exemple à ne pas suivre la ville de New York, où la possession des armes de poing (et, à toutes fins pratiques, la légitime défense) est interdite aux simples citoyens depuis 1911.

Pierre Lemieux  
Montréal, 2 juillet 1996

## Les fibres ethniques

Bravo à Mordecai Richler pour le courage avec lequel il remonte aux barricades, sans presque le vouloir! Son prix Parizeau est une création sublime, à certains égards historique même; il immortalisera l'œuvre du politicien.

N'oublions jamais que ce n'est pas Richler qui a poussé Parizeau. En matière d'activisme nationaliste et de propos indignes d'humanisme, notre ex-premier ministre surfait allègrement sur les vagues du mouvement qui le portait et qui l'a si chaleureusement applaudi.

Mordecai Richler n'a sûrement pas de leçon sur les droits de la personne (*Le Devoir*, 29 juin) à recevoir de Gilles Rhéaume.

En tant que francophone «pure laine de bonne souche», j'ai un jour décroché le prix Parizeau en anglais, que je m'empresserai de remettre à un organisme de défense des droits démocratiques. Aucune de mes fibres ethniques ne vibre à la vue du fleurdelisé ou au rythme du discours passésiste et potentiellement dangereux de Rhéaume, Parizeau et compagnie.

Claude Péclet  
Lac des Écorces, 4 juillet 1996

## VERROUILLAGE LINGUISTIQUE...



## Atlanta: des records de chronomètre, pas de thermomètre

**A**u moment où débiteront les Jeux olympiques d'Atlanta, la semaine prochaine, ce sera le triomphe du marketing américain. Atlanta est la métropole du Coca-Cola et nous allons le savoir.

On va recevoir une douche de nationalismes américains déguisés en commercialisation des Jeux.

On risque fort aussi de découvrir à quel point le sud des États-Unis est une région tropicale. Car le poids oppressif de la chaleur est un facteur de la vie quotidienne d'Atlanta, comme de Washington, qu'il faut vivre pour comprendre.

Il faisait plus de 40° C quand le coureur américain Michael Johnson a battu le record de 200 mètres aux courses de qualification pour l'équipe américaine en juin; il n'y a pas beaucoup d'ombre dans le Stade olympique et assister à une compétition peut être une épreuve physique en soi.

Les organisateurs des Jeux ont dû planifier des compétitions soit très tôt, soit assez tard: l'activité physique sous le soleil du midi est dangereuse. La culture du Sud est caractérisée par le soleil: la lenteur au travail, l'accent et l'architecture ont évolué en réaction à la lourdeur opprimente de la chaleur qui rend difficile toute rapidité d'action.

(En 1748, Montesquieu a prétendu que les régions chaudes rendaient les individus plus sensibles à l'émotion, alors que les régions froides formaient des personnalités plus distantes; cette année, un psychologue du Texas, James W. Pennebaker, a testé l'hypothèse et conclu que Montesquieu avait raison.)

Ainsi, la lenteur dans le Sud n'est pas un stéréotype. «Le climat du Sud affecta son rythme de vie en ralentissant les battements de son cœur», écrit l'historien Charles Bo-



GRAHAM FRASER

land dans *The Improbable Era: The South since World War II*.

On ne pourrait blâmer les fermiers pour la sieste de midi sur leur balcon ou à l'ombre des chênes, ni les citoyens qui s'arrêtent fréquemment pour prendre des boissons glacées sous des ventilateurs.

Recevoir les Jeux olympiques signifiait une reconnaissance du succès d'Atlanta, la ville du film *Autant en emporte le vent* qui fut détruite par la guerre civile, la ville natale de Martin Luther King qui, en plus de Coca-Cola, abrite le réseau de télévision CNN et les Braves. C'est une ville qui se vante d'être «trop occupée pour haïr» et prétend que son succès commercial a eu raison du racisme d'antan.

Effectivement, depuis quelques décennies, on a presque oublié à quel point Atlanta et les autres villes du «nouveau Sud» sont des cités tropicales. Car l'omniprésence du conditionnement de l'air a transformé la culture régionale du Sud américain. Il y a 50 ans, on a vu l'introduction de la climatisation: d'abord dans les cinémas, ensuite dans les bureaux puis les maisons privées.

Cette innovation technologique permet la transformation économique de la région: avec la climatisation, un bureau ou une usine d'Atlanta ou de La Nouvelle-Orléans est aussi productif qu'une

succursale à Boston ou New York. Aujourd'hui, seulement 13 % des maisons dans le sud des États-Unis ne sont pas climatisées.

Comme la télévision qui détruit la culture locale, la climatisation a eu un effet irréversible sur la différence régionale du Sud.

L'architecture du Sud, avec ses balcons et des plafonds assez hauts pour favoriser la ventilation, est remplacée par les constructions plus classiques des banlieues. Le style et le rythme du Sud deviennent plus homogènes et difficiles à distinguer dans l'anonymat du moule américain.

Maintenant, l'absence de climatisation est une marque de pauvreté. Car vivre sans climatisation dans une ville américaine, c'est vivre dans la misère.

On a vu, l'été dernier, à quel point la chaleur peut être dangereuse. À Chicago, plus de 400 personnes sont mortes pendant une canicule.

Et on a découvert que plusieurs des victimes sont décédées parce qu'elles avaient peur d'ouvrir leurs fenêtres créant ainsi un effet de four, et qu'elles avaient peur de quitter la sécurité du logement pour le danger de la rue.

Le paradoxe des Olympiques d'Atlanta, c'est que la climatisation ayant favorisé le développement urbanistique de la ville qui a dépassé Toronto pour l'accueil des Jeux, ne sera pas présente dans les compétitions à l'extérieur.

Les athlètes fulminent: difficile de se préparer pour des compétitions sous une température qui oscille entre l'effet de congélation du climat artificiel de l'intérieur, et le véritable micro-onde de l'extérieur.

Les organisateurs se croisent les doigts, espérant que leurs Jeux susciteront des records prisés... mais des records de chronomètre, pas de thermomètre.

## À P R O P O S

## ...de blessures chez les enfants

Chez les jeunes enfants (de 0 à 4 ans), 70 % des blessures se sont produites à la maison ou dans la cour, tandis que dans les autres groupes d'âge, moins de la moitié des blessures sont survenues à ces endroits. Le taux de blessures survenant à la maison et dans la cour diminuait en général avec l'âge et il était plus faible chez les garçons que chez les filles dans les deux groupes plus âgés.

Les enfants de 5 à 14 ans ont subi près du quart de leurs blessures dans les terrains de jeu et à l'école, les

taux pouvant atteindre 44,4 pour 1000 par année chez les garçons de 10 à 14 ans. Le taux de blessures le plus élevé (53,9 pour 1000) chez les garçons de 15 à 19 ans est survenu dans un «cadre de sport organisé». Le taux de blessures survenant sur la chaussée était deux fois plus élevé chez les garçons (24,3 pour 1000 par an) que chez les filles (11,5 pour 1000), et ces taux augmentaient proportionnellement avec l'âge.

Maladies chroniques au Canada, Santé Canada, Hiver 1996.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

## IDÉES

## Une crise de leadership

L'engagement des dirigeants des organismes qui représentent les Noirs du Québec n'est pas à la hauteur de leurs aspirations légitimes

ISSA ARZAKA

Représentant du comité ad hoc pour le Rassemblement de la communauté noire

**L**a population noire du Québec s'impatiente de plus en plus devant le vide organisationnel accentué par un éparpillement de ses forces vives. Avec un taux de chômage de plus de 50 % et une multitude d'organismes à base nationale (sénégalais, ghanéen, haïtien, guyanais, océan indien...), l'état de désintégration a atteint un tel point que la notion de communauté ne peut plus s'appliquer aux Noirs dans leur totalité.

En lieu et place, chaque personne de race noire se renferme sur elle-même (ou sur son pays d'origine) se résignant à admettre qu'elle ne peut véritablement tirer sa fierté de son appartenance à un groupe social: la communauté noire du Québec.

La situation actuelle affecte dangereusement l'avenir des générations futures. Le rôle des différents représentants communautaires est aujourd'hui mal perçu puisque, pour beaucoup d'entre eux, leur ambition se limite à s'assurer le renouvellement de la subvention gouvernementale de survie, donc à quémander un droit.

Il n'est donc pas surprenant de constater qu'un climat de défiance se soit installé et nos prétendus leaders noirs sont allergiques à toute idée de rapprochement et de concertation. Plutôt que de prôner la solidarité et d'encourager la mise en place de programmes où la participation des Noirs est plus substantielle, plus responsable, ces représentants communautaires semblent dans un laxisme inacceptable.

Et c'est précisément là que se situe le dilemme. Pour mieux comprendre les dangers d'une attitude passive, il est permis de s'intéresser au cas des plus importants groupes communautaires noirs.

Il y a quelques années, l'irresponsabilité des dirigeants du Black Community Council of Québec (BCCQ) a contraint le directeur exécutif à fournir

les archives de ce centre à un journal local. Les documents semblent indiquer que des milliers de dollars étaient mal gérés depuis quelques années, un bilan déplorable.

En 1995-1996, l'aide financière accordée à la Maison d'Haïti par le ministère des Communautés culturelles s'élève à 141 422 \$. Quand, au Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM), la subvention accordée par le même ministère québécois est de 156 800 \$ pour la même période.

Un quart de million de dollars à l'échelle d'un individu (ou d'une clique, pour être précis) représente peut-être un montant raisonnable. Il faut par contre admettre que pour un organisme censé représenter des dizaines de milliers de citoyens, il est malheureux que l'ambition s'arrête là.

Pour beaucoup de Noirs du Québec, le BCCQ, la Maison d'Haïti, le BCCHM, la Ligue des Noirs du Québec (Black Coalition) et le Conseil de l'unité des Noirs du Québec (CUNQ) déçoivent les attentes dans la mesure où les efforts de leurs dirigeants se matérialisent dans un laisser-faire permanent.

En fait, l'engagement des dirigeants de ces organismes n'est tout simplement pas à la hauteur des aspirations légitimes des Noirs du Québec.

N'ayant pas su mobiliser les membres de leurs groupes communautaires et en ne se définissant pas des programmes générateurs d'espoir pour les Noirs, les représentants communautaires noirs se sont retrouvés prisonniers d'un système où ils dépendent exclusivement de subventions gouvernementales.

Ce système les oblige à maintenir leurs forces dans un état de soumission totale et permanente, dans un état d'asservissement. C'est une tactique classique dans les rapports dominants-dominés: diviser pour mieux régner (ancien système colonial).

Et puisque l'accessibilité à une vie décente et honorable est réservée aux dominants et à leurs acolytes, on ne peut s'étonner de la situation actuelle des Noirs. Mais lorsque les prétendus représentants des Noirs collaborent à l'asphyxie de la communauté, il est nor-

mal que des milliers de voix crient au scandale. Les préoccupations des Noirs du Québec semblent devenir le moindre des soucis de leurs représentants.

Tous les groupes sociaux réagissent dans la solidarité pour lutter contre toute forme d'injustice. Les dirigeants noirs ont opté pour le mutisme, évitant tout rapprochement entre eux et maintenant ainsi la population noire dans une parfaite désunion: il s'agit d'un simple constat.

Tous les groupes sociaux se définissent des programmes. Les dirigeants noirs n'en ont tout simplement pas. Ils subissent les seuls programmes que les aléas politiques leur imposent. Lorsque des élections provinciales ou fédérales sont déclenchées, ils s'activent pendant quelques semaines pour ensuite replonger dans un état comateux.

Quand un ministère sollicite la contribution de la population dans le cadre d'une consultation, certains représentants noirs tombent si bas dans l'échelle de valeurs qu'ils n'hésitent pas à faire du plagiat afin de présenter un mémoire comme ce fut le cas, en janvier 1996, avec le groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire mis en place par le ministère de l'Éducation du Québec.

Les homosexuels manifestent dans la rue, les femmes devant le Parlement, les Juifs dénoncent l'antisémitisme; les syndicats combattent les mesures antisociales: voilà des exemples où des dirigeants ont à cœur les préoccupations de leurs groupes sociaux. Il faudra attendre qu'un Noir soit assassiné à la suite d'une bêtise (Anthony Griffin, Marcellus François) ou qu'un des nôtres soit injustement emprisonné puis déporté (Rémy Mercier) pour voir les représentants communautaires noirs réapparaître et conduire, à contrecœur, des manifestations spontanées.

Une communauté noire unie et bien structurée piloterait mieux des projets qui répondent aux préoccupations de ses membres.

On ne peut que saluer le lancement, le 26 mai 1996, du Congrès mondial haïtien tout en espérant qu'une telle structure contribue à un effort plus global dans l'intérêt de tous les Noirs.



«Il faudra attendre qu'un Noir soit assassiné à la suite d'une bêtise (Anthony Griffin, Marcellus François) ou qu'un des nôtres soit injustement emprisonné puis déporté (Rémy Mercier) pour voir les représentants communautaires noirs réapparaître et conduire, à contrecœur, des manifestations spontanées.»

## La démarche du Sommet socioéconomique

## La vraie bataille de l'emploi

Une certaine élite cherche à répandre un sentiment de fatalisme en invoquant les lois du marché et le libéralisme économique

PIERRE PAQUETTE

Secrétaire général de la CSN

**E**n lisant les deux textes du professeur Jean-Guy Loranger sur le «néolibéralisme à la québécoise» (25 et 26 juin 1996), j'ai été frappé par le caractère restreint des perspectives qui s'en dégagent. L'évaluation de la Conférence socioéconomique, de la dynamique du Sommet et du comportement syndical y est tronquée. L'analyse de la crise actuelle est essentiellement monétaire, la solution aussi (l'imposition d'une taxe spéciale sur les régimes de pension privés et les institutions financières). Il s'agit d'éléments qui devraient se retrouver dans une analyse plus globale tenant compte de l'ensemble des composantes de la crise actuelle, à commencer par celle de l'emploi.

Des analyses parfois pertinentes de la présente crise socioéconomique, mais présentées sans recherche de perspectives globales pour sortir du marasme actuel, ne font qu'alimenter le sentiment de fatalisme qu'une certaine élite cherche à répandre en invoquant les lois du marché et le libéralisme économique.

Vers quelle société voulons-nous aller? C'est une question que la CSN, tout comme d'autres organisations syndicales, veut contribuer, avec toutes les composantes de la société québécoise, à donner une réponse progressive.

## Des alternatives et des responsabilités

Favoriser une approche qui tient compte de la globalité des questions, c'est maintenant une condition importante pour être en mesure d'influencer le cours des choses. À défaut de quoi, c'est laisser le champ libre aux tenants du néolibéralisme, en particulier dans la gestion des finances publiques et de la crise de l'emploi.

Car, contrairement à ce que véhicule l'idéologie néolibérale, il n'y a pas d'adéquation automatique entre, d'une part, les difficultés des finances publiques et, d'autre part, les choix politiques de désengagement dans les domaines des services publics, de la protection sociale ou du soutien à l'emploi. Il est tout aussi possible que la gestion de ces difficultés ou de ces contraintes se fasse dans une optique d'engagement social. Mais pour ce faire, il est nécessaire qu'un autre point de vue s'exprime et que des alternatives soient mises de l'avant.

Dans les circonstances actuelles, nous croyons que quatre objectifs centraux doivent être recherchés de façon articulée:

- Le développement de l'emploi et des droits qui s'y rattachent (équité, syndicalisation, etc.)
- Le redressement des finances publiques, compte tenu de la mission sociale de l'État (éducation, santé, protection sociale, soutien à l'emploi, etc.)

■ La réorganisation des services publics afin de répondre mieux et plus efficacement aux divers besoins de la population

■ Un niveau de protection sociale adéquat, avec des programmes de sécurité du revenu articulés à une politique d'emploi.

La CSN a une contribution à faire, comme l'ensemble du mouvement syndical, pour solutionner des problèmes de l'heure dans une optique d'équité et de solidarité sociale. Mais, dans cette même optique, les autres acteurs importants dans la société doivent contribuer, à la mesure de leurs moyens, à la solution des problèmes actuels. Je pense ici particulièrement aux groupes patronaux qui se défilent constamment de leurs responsabilités sociales, notamment en matière d'emploi. C'est dans ce sens que notre action se construit autour de la nécessité d'un nouveau contrat social.

La notion de contrat social réfère à l'engagement des divers groupes et institutions à l'égard des objectifs de justice sociale et de démocratie. Elle réfère aussi à un processus ou à une démarche impliquant les acteurs sociaux et visant à dégager des points de vue convergents ou des accords face aux questions déterminantes pour le développement économique et social.

C'est, d'une certaine manière, un débat, voire une négociation sur les choix de société, que nous appelons et dans lequel nous voulons nous engager.

La CSN a appuyé l'initiative prise par le gouvernement de convoquer une conférence socioéconomique réunissant des représentants et des représentants des divers milieux de la société québécoise. D'ailleurs, nous avions réclamé une initiative de ce genre à la fin de novembre 1995, car il nous semblait urgent, au sortir du référendum, que soient explorées, dans un forum large et public, des voies de solutions aux difficultés actuelles.

D'emblée, il nous est apparu essentiel que le calendrier de ces discussions soit échelonné sur un minimum de six mois afin qu'un réel débat puisse se développer et conduire éventuellement à des engagements significatifs de la part des parties en présence. Dans ce sens, la conférence de mars a été le coup d'envoi de la démarche, les principales conclusions étant attendues pour l'automne.

La conférence de mars a beaucoup porté sur la réduction du déficit du gouvernement du Québec. On se souviendra que, dans le budget de l'ancien ministre des Finances, Jean Campeau, en mai 1995, il a été prévu que le Québec atteigne l'équilibre budgétaire des opérations courantes en 1997-1998. Le gouvernement Bouchard a réitéré cet engagement, sans aucu-

ne hausse d'impôt toutefois, ce qui conduisait à des coupes sombres de l'ordre de sept milliards de dollars au cours des deux prochaines années.

De plus, dans les débats à la conférence de mars, le ministre des Finances, Bernard Landry, a clairement indiqué que l'objectif du «déficit zéro» était prévu pour l'année suivante. La CSN et le camp syndical, avec les organismes communautaires, ont dénoncé énergiquement cet échancier suicidaire tant pour les services publics que pour l'emploi. Les discussions ont fait ressortir les divergences de points de vue et d'intérêts parmi les participantes et les participants autour de la table. Le débat a été animé. Mais, à la suite d'une proposition syndicale de fixer comme objectif le déficit zéro pour le début de l'an 2000, le gouvernement s'est résolu à allonger son échancier.

À l'exception de 1996-1997, où le gouvernement a décidé seul des moyens pour atteindre cette première cible budgétaire, les autres années impliqueront que l'on trouve collectivement les moyens qui nous permettent de nous démarquer des rationalisations à l'ontarienne et à l'albertaine. La CSN a accepté de relever

ce défi parce qu'il apparaît comme un chemin obligé pour préserver les principaux dispositifs sociaux que sont les systèmes de santé et d'éducation de même que les programmes sociaux.

Plus particulièrement, la CSN s'y engage parce que les difficultés éprouvées sur le plan des finances publiques soulèvent une autre question tout aussi fondamentale à l'égard du rôle et de la place que nous souhaitons voir l'État occuper dans la société.

Et de plus, selon «La liste des principaux consensus et engagements pris par les partenaires», établie par le Secrétariat à la concertation, les participants se sont entendus sur un scénario de réduction du déficit gouvernemental ainsi que sur «un mécanisme de contrôle» tenant compte des cycles économiques. La méthode de régulation du déficit selon un mécanisme spécifique n'a pas fait l'objet de discussions. Le Sommet socioéconomique de l'automne en déterminera la nature après les travaux de la Commission sur la fiscalité. C'est à cette idée que la CSN a donné son accord, non à une Loi antidéficit qui, de notre point de vue, demeure une loi antisociale et antidémocratique.

Enfin, pour solutionner de façon définitive le problème que pose le fardeau de la dette dans les finances publiques, nous avons proposé avec d'autres d'envisager la création d'une Fiducie de la dette nationale qui pourrait être ali-

mentée par de nouvelles sources de revenus dédiés et gérée par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Nous avons spécifiquement identifié comme source de revenus une taxe sur les transactions financières et le rétablissement de l'impôt sur les successions importantes. Mais il s'agit là pour nous d'une modalité, l'important étant d'empêcher les milieux financiers d'utiliser la dette, la menace de déce- te pour imposer les politiques néolibérales.

## Une victoire partielle

Il est vrai que ce résultat de la conférence représente une victoire partielle. Il reste à voir maintenant comment sera réalisé ce redressement budgétaire. Pour ne rien se cacher, les divergences sur cet aspect risquent d'être considérables, car on connaît les prises de position du présent gouvernement et des groupes patronaux sur le sujet. De notre point de vue, le redressement budgétaire ne peut s'opérer uniquement sur la base des réductions de dépenses parce que l'essentiel de la mission sociale de l'État en serait affecté. L'objectif d'assainir les finances publiques demeure vain s'il n'est pas fondé d'abord et avant tout sur une politique globale de l'emploi et s'il n'est pas appuyé sur une révision de notre fiscalité, en tant qu'outil de développement économique et de progrès social.

Conséquemment, un des enjeux majeurs sur le plan des choix budgétaires concerne la nécessité de revenus fiscaux additionnels par l'introduction de nouvelles mesures (progressivité de l'impôt, impôt minimum pour les sociétés, taxes sur les transactions...) et par la création d'emplois. C'est là une question incontournable du présent débat et des travaux de la Commission sur la fiscalité.

Cependant, la conférence de mars a été particulièrement décevante sur deux aspects. Le premier: le manque de préparation du gouvernement et l'apathie du milieu patronal sur les questions relatives à l'emploi. Le second: le refus du gouvernement d'inscrire formellement à l'ordre du jour la question du respect et de la promotion des droits dans notre société. Il n'est pas acceptable que le gouvernement ait manifesté si peu d'empressément face au problème du chômage. Le droit au travail doit devenir l'axe central des choix politiques du Québec.

Pour la CSN, l'objectif est clair: l'élimination du déficit en quatre ans assortie d'un mécanisme de régulation sur le solde budgétaire de même que des moyens pour réduire et contrôler le poids de la dette dans l'économie doivent concourir à créer au Québec un climat d'urgence pour gagner la vraie bataille qu'est celle de l'emploi. Si nous réussissons, ce sera alors le pari d'une société démocratique et responsable, confiante en ses capacités, qui aura été gagnée.



Pierre Paquette

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales); responsable de la section Tourisme: Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Mario Cloutier, Patrice des Rivières, Louise Leduc, Benoit Muller, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutriscac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commissaire); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christine Legault, Jacques A. Nadeau, Guylain Ouellet, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); **LA PRODUCTION** Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida; **SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; **L'ADMINISTRATION** Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponto, Danielle Ross; **LE CONSEIL DU DEVOIR, INC.** Yves L. Duhaime (président), **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## BARILS «De la provocation pure et simple»

SUITE DE LA PAGE 1

tion écrite de la part du ministre Guy Chevrette lui-même ultérieurement.

Une réunion devait avoir lieu hier soir entre les dirigeants du groupe afin d'évaluer les prochaines mesures à prendre dans ce dossier. «Il y aura sûrement d'autres actions de ce genre qui vont se faire rapidement si le gouvernement ne légifère pas dans ce dossier (la formation des monopoles).»

Les trois camions du groupe Harnois ont par la suite été faire le plein dans deux autres stations-service des pétrolières Esso et Pétro-Canada. Chez Esso, il n'y aurait eu aucun problème. Le groupe Harnois a acheté tout près de 4 000 litres d'essence sans plomb. Chez Pétro-Canada, l'opération avait pourtant bien débuté en fin de journée mais, par la suite, alors qu'il restait trois barils à remplir, la police est venue sur les lieux, répon-

dant à l'appel de Pétro-Canada qui mettait en doute la légalité des contenants. Le groupe Harnois n'a pas insisté et est parti sans histoire après avoir vidé complètement les pompes de la station-service, a fait part au *Devoir* Luc Harnois, copropriétaire de l'entreprise de Joliette.

Chez la pétrolière Ultramar, on ne voit guère ce geste d'un bon œil. «C'est malheureusement de la provocation de la part de cet indépendant qui a voulu s'approvisionner en essence à notre station-service», estime Louis Forget, du Service des communications chez Ultramar.

Les stations-service, explique-t-il, c'est fait dans le but d'alimenter les automobilistes en essence «et non pas les indépendants pour qu'ils la revendent par la suite. C'est pour ça qu'on a voulu arrêter ce transbordement d'essence en appelant la police».

Il a par contre souligné que la loi ne prohibe pas ce

genre de pratique à la condition que les barils dans lesquels on transporte l'essence soient conformes à l'article 85 de la loi sur les produits pétroliers. «Mais au-delà de la loi, on considère que le geste du groupe Harnois est de la provocation pure et simple, et on n'embarque pas dans ce jeu-là.»

M. Forget fustige les indépendants qui accusent Ultramar de vouloir créer un monopole. «Il y a des lois au Canada qui empêchent aux pétrolières d'avoir plus de 28, 29, 30 % des parts de marché.»

## Autre action contre Ultramar

Un détaillant indépendant de Saint-Eustache, des pétroliers Goyer, a affiché hier des prix à la pompe plus bas qu'une station-service d'Ultramar du même secteur, afin de démontrer que la pétrolière n'ajuste pas ses prix en conséquence, et qu'elle trompe ainsi la population.

La station-service de Yves Goyer, située sur le boulevard Arthur-Sauvé à Saint-Eustache, a fixé son prix de l'essence sans plomb à 36,9 cents le litre, à partir de 11h30 hier matin. Elle avait même prévu ajuster son prix à deux cents plus bas que le prix d'Ultramar jusqu'à concurrence de un cent le litre. Huit heures plus tard, la station-service Ultramar n'avait toujours pas modifié son prix à la baisse.

On se rappellera que, le 27 juin dernier, M. Royer avait affiché des prix de 19,9 cents le litre dans deux de ses cinq stations-service. Il avait perdu 40 000 dollars dans cette journée. À aucun moment, Ultramar n'a baissé son prix à la pompe comme le prévoit le programme Valeur Plus, mis de l'avant par le président d'Ultramar Alain Ferland, le 18 juin dernier. Chez Ultramar, on justifie cette inertie en déclarant que «c'est seulement de la provocation pour ridiculiser Ultramar, rien de plus».

## Bertha balaye les Îles Vierges

Charlotte Amalie, Îles Vierges (PC, Reuter) — Arrachant des toits, transformant débris et objets divers en dangereux projectiles, l'ouragan Bertha a balayé les Îles Vierges américaines hier.

Avec des vents atteignant 170 km/h, la tempête menaçait notamment la principale des Îles Vierges, St. Thomas, et Porto Rico.

En outre un bateau avec un nombre imprécis de personnes à bord était porté disparu, après le passage du cyclone. Citant des réceptions de radios amateurs, la garde-côte américaine, à San Juan, a indiqué que la Jamaïque prenait l'eau, au nord de l'île de Vieques, au large de la côte orientale de Porto Rico.

Il y aurait entre 12 et 40 personnes sur ce bâtiment vénézuélien; selon certaines sources, environ 20 personnes ont été jetées par-dessus bord par l'ouragan. Un avion de recherche survole la zone.

À Porto Rico, un New-Yorkais de 35 ans était porté disparu, après avoir tenu à prendre quand même la mer avec sa planche de surf.

En début de soirée, Bertha était à 80 km au nord-est de San Juan. En Floride, il était recommandé aux gens de se préparer au cas où l'ouragan frapperait l'État, tard mercredi ou tôt jeudi.

Premier de la saison dans les Antilles, l'ouragan menaçait aussi les Îles Vierges britanniques.

SUITE DE LA PAGE 1

dien International, Claudia Catanio, juge l'histoire, telle que rapportée, inexacte. «Il s'agit d'un message interne. Ce n'est pas différent des communications dans la cabine de pilotage, un message pour verrouiller les portes entre le commandant et les agents de bord. Pourquoi les passagers se soucieraient-ils de ça? Je ne comprends pas. C'est juste une question de sécurité.»

Au ministère des Transports à Ottawa, on estime qu'il s'agit de réglementation interne. Le porte-parole Robert Greenslade précise en effet que «si le message n'est pas dirigé à l'intention du public, ça n'est pas au ministère des Transports de le réglementer». Les communications entre agents de bord ne relèvent pas de la juridiction de Transport Canada. C'est strictement une question interne aux compagnies.

Justement, Air Canada et Canadien International n'ont pas les mêmes politiques à ce sujet. Claudia Catanio, de Canadien International, dit: «C'est une question de sécurité, pas une question d'information aux passagers». Nicole Couture-Simard d'Air Canada dit plutôt: «C'est laissé à la discrétion des employés à moins que le système de communications publiques ne soit utilisé et, si tel est le cas, la politique d'Air Canada est de diffuser les messages dans les deux langues.»

La directrice des communications de Canadien International ajoute que la lettre disciplinaire à Attilio Gandolfi faisait état d'un autre blâme, mais qu'elle ne veut pas

## CANADIEN Un prétexte

discuter de cette question en public car ce serait préjudiciable à l'employé.

À cela, Louis Cauchy répond qu'une première plainte touchant la sortie du responsable du personnel navigant avant un passager en chaise roulante s'avère ridicule, car celui-ci avait affecté un agent de bord à l'accompagnement de cette personne. «Il s'agit d'un prétexte pour cacher le blâme sur la langue, fait-il valoir. On reproche une lacune générale des communications avec l'équipage à cause d'une autre langue pour la procédure de verrouillage.»

Le SCFP souligne que le dossier d'Attilio Gandolfi est vierge, et ce depuis 32 ans. «J'espère que la compagnie ne se vengera pas à son endroit», dit-il encore. «Ils attaquent par la bande en prétextant qu'il ne s'agit pas d'un message aux passagers.»

Le syndicat des agents de bord a vérifié avec le bureau de sécurité du trafic aérien et on y stipule que «la langue n'a aucun impact sur les questions de sécurité, s'il y a entente sur la langue d'usage». Canadien International juge plutôt qu'il y aura un délai dans le décollage si le français est utilisé. «Leur position est intentionnelle», dit Louis Cauchy qui rappelle que l'usage d'une autre langue que l'anglais est affaire courante dans les avions. «Ça peut être le russe, l'espagnol ou bien d'autres langues.»

Dans les années 70, la prétention des pilotes franco-phones était de parler français pour leur travail, mais les contrôleurs disaient que l'anglais était plus sécuritaire

pour éviter les fausses manœuvres. «Le mouvement était très fort pour revendiquer les français chez les gens de l'air, mais ce mouvement est mort de sa belle mort», rappelle le syndicat des gens de l'air.

Ce qui choque également les syndiqués, c'est que le manuel de sécurité chez Canadien soit uniquement en anglais, ce qui n'est pas le cas pour les autres compagnies. Ce manuel se lit en deux langues chez Air Canada et chez Air Transat.

Radio-Canada rapportait hier à son bulletin de nouvelles télévisées que Canadien International ordonne de ne plus utiliser de l'anglais de manière exclusive pour le verrouillage des portes sur tous les vols intérieurs au Québec.

L'attitude de cette compagnie aérienne rend très mal à l'aise le Parti libéral du Québec qui se bat depuis longtemps pour démontrer que le Canada est le pays de l'égalité linguistique des peuples fondateurs, selon une dépêche de la Presse canadienne.

Le député de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, a expédié hier une lettre à Kevin Benson, le nouveau président de Canadien International, pour exprimer sa profonde déception et dénoncer la «vision d'exclusion qui sévit encore au sein de [leur] équipe de direction». M. Fournier conclut: «Non seulement est-il étonnant que la courtoisie soit réprimandée, mais ce qui est le plus désolant, c'est la vision que semble animer votre entreprise relativement au respect de sa clientèle et de ses employés.»

LE DEVOIR  
+... à suivre tout l'été

## Lieux de mémoire

Tous les lundis, les journalistes du *Devoir* vous invitent sur les chemins de la mémoire. Avec eux, découvrez quelques-uns des lieux qui ont façonné l'histoire culturelle, sociale et économique du Québec.



## Festivités estivales

À Montréal, Québec, Orford, Drummondville, Jonquières, Joliette, Saint-Irénée, partout au Québec, l'été se fait festival. Tous les jours, vivez avec les journalistes et les chroniqueurs du *Devoir* le plaisir d'un été culturel.

## Le pays de VLB

Victor-Lévy Beaulieu nous invite à le suivre à Trois-Pistoles. Dans un roman écrit spécialement pour les lecteurs du *Devoir*, VLB ressuscite, à travers son père, l'histoire de sa région. *Le Pays de mon père* sera publié en feuilleton du 15 au 27 juillet.

## Photos

Témoin de l'histoire au quotidien, la photographie sera présente tous les mardis à la une du cahier B à compter du 9 juillet. À travers la lentille de nos photographes et celle de nos lecteurs invités à participer au concours *Le Devoir-Kinsa*, nous vous présenterons les meilleurs photos.

## Les Jeux d'Atlanta

Les Jeux olympiques d'été seront le grand point d'intérêt de l'été. Pendant toute la durée des Jeux, *Le Devoir* vous présentera les meilleurs moments des compétitions. Au sommaire: photos, chroniques, reportages et synthèses de la journée.

## Livres

Le cahier *Livres* prend pour l'été un air de vacances. Entrevues, reportages, recensions vous inviteront à des lectures estivales. Également, chaque samedi, vous lirez une nouvelle d'un auteur québécois.

SUITE DE LA PAGE 1

se le directeur général Michel Létourneau satisfait de la tournure des événements et de «l'esprit de concertation» dans lequel les discussions se sont tenues.

Faisant le bilan des premiers jours de l'événement, le directeur général reconnaît que les caprices de la météo a eu des effets négatifs sur l'affluence aux spectacles et sur les sources importantes de revenus que sont les ventes de bière et autres rafraîchissements. La forte vente des macarons lumineux du Festival — les ventes approchent les 50 000 unités, soit 7000 à 10 000 de plus que l'année dernière à pareille date — a toutefois de quoi compenser pour ces pertes: «Notre assurance-pluie est peut-être là, se félicite-t-il. Et les gens répondent très fortement aux nouvelles initiatives comme la Place Métro à la place d'Youville, ou la Place des enfants et les 5 à 7 lyriques du parc Montmorency.»

Il reste toutefois que, sur les scènes musicales, le plus bel événement du Festival reste encore celui... d'avant le Festival, soit la remarquable soirée offerte à l'Agora, mardi le 2 juillet, par les Charbonniers de l'Enfer, Jim Cor-

coran, les Chieftains et par le bouillant Ashley McIsaac qui a carrément volé la vedette par son irrésistible énergie et sa musique plus qu'entraînante. La soirée de samedi, la seule qui fut vraiment marquée par le beau temps, était pour sa part belle, mais tranquille, avec le spectacle de Daniel Lavoie et de l'Orchestre symphonique de Québec d'une part, et celui, élégant mais un peu lassant, de Maria del Mar Bonet.

Les affluences de ce soir-là avaient de quoi compenser un peu pour la dure soirée d'ouverture, alors qu'Octobre offrait un concert de grand calibre devant une foule d'à peine trois mille personnes, les masses attendues ayant été découragées par un violent orage qui avait débuté juste à l'heure prévue du spectacle et qui n'en finissait plus de tomber. Sous le soleil, le spectacle aurait eu l'allure d'un retour triomphal, réduit par la force des choses à un de ces moments auxquels quelques braves auront assisté avec bonheur.

## Ce soir au Festival

Beau temps, mauvais temps, l'aventure se poursuit aujourd'hui, dès midi, avec le spectacle de la Sénégalaise

Kiné Lam au Pigeonnier. On reverra la dame à 20h, sur la scène du Maurier du Parc du Parlement, en première partie des rappers sénégalais de Positive Black Soul, qui offrent une version trilingue et africanisée de ce style musical fort en discours. Pendant ce temps, la scène du Pigeonnier sera le lieu de rencontre de deux artistes des marches de la francophonie, le Flamand Arno, qui offre son spectacle «à la française» à 20h, suivi à 21h30 du Cajun Zachary Richard, dont l'époustouflant album *Cap Enragé* (qui a de quoi renverser tous les préjugés qu'on pouvait avoir à son sujet) laisse prévoir un spectacle de première classe. Les deux messieurs seront de retour le lendemain pour ceux qui en redemanderaient.

Si la pluie devait s'y mettre, les spectacles intérieurs laissent aussi de beaux refuges aux festivaliers. À 20h, Angélique Ionatos prend la scène du Grand Théâtre de Québec pour le premier de quatre spectacles dédiés à la musique de Mikis Théodorakis, tandis que les Watchmen de Winnipeg offriront au d'Auteuil, à 21h, un rock très *canadien*, et que le très attendu Miossec livrera, à 23h, au Périscope, le dernier de ses deux spectacles à Québec.



Le Flamand Arno offre son spectacle «à la française» ce soir à 20h.

## AVIGNON Aucun goût de sirop d'érable

SUITE DE LA PAGE 1

Marc Favreau (1977), Antonine Maillet, Michel Garneau (1978), et à la Ligue nationale d'improvisation (1982). Seul Robert Lepage avait décliné l'invitation.

Depuis trois semaines, Denis Marleau loge donc avec ses comédiens, Andrée Lachapelle, Jean-Louis Millette, Marc Béland et Julie McClemens, dans les anciennes cellules de moines du Tinel de la Chartreuse, un monastère du XIVe siècle à l'extérieur d'Avignon. C'est là, dans une salle de 300 places qu'ils répètent tous les après-midi.

La troupe a décollé de Montréal le 15 juin dernier avec le décor dans les soutes. «Je me suis croisé les doigts pour qu'aucun pépin ne survienne», dit Normand Charette. Le décor, fait de pièces métalliques, a d'abord été entièrement monté à Montréal dans la salle Denise Pelletier où quelques privilégiés ont eu un avant-goût de l'œuvre, sans les costumes.

L'histoire est celle de deux écrivains: une auteure confirmée, Martina North, et un jeune romancier, Eric Mahoney. Ce dernier est accusé d'avoir repris mot pour mot un extrait où Martina décrit le naufrage de l'*Indiana*, un paquebot qui sombra dans la mer Baltique avec ses parents.

«Je me fantasme souvent à plagier quelqu'un d'autre», dit Charette qui s'est inspiré de l'écrivain italien Umberto Eco accusé de plagiat avec son best-seller *Le nom de la rose*. La pièce emprunte une structure policière puis-

qu'il s'agit de découvrir la vérité.

«Il s'agit d'une pièce sur la dualité du créateur et la sérénité de l'écrivain qui va vers la mort. (...) C'est une réflexion sur l'innovation et la création ou l'on jongle constamment avec le hasard et le miracle de l'écriture.» Seul magazine à souligner l'événement, *Le Nouvel Observateur* a parlé d'une «fabuleuse comédie d'ombres sur la propriété littéraire et les milieux de l'édition». Normand Charette revendique le terme comédie: «C'est une comédie comme le sont les pièces de Tchekov... même si on meurt à la fin!»

D'une précision maniaque, Marleau en est à régler les derniers éclairages qui prennent toute leur importance compte tenu de l'originalité de la scénographie. Œuvre du sculpteur Michel Goulet (qui avait déjà travaillé avec Marleau sur Roberto Zucco), le décor est à la verticale sur trois niveaux. «Chaque comédien se retrouve donc dans sa case, ce qui permet d'intéressants jeux de permutation», dit Denis Marleau.

Coincidence, Charette fête ses 42 ans aujourd'hui, alors même que le festival célèbre, lui, son centenaire. Sur la dizaine de pièces qu'il a écrites, presque toutes ont été jouées ou lues en France. *Les Reines* (éditée chez Actes Sud) sera d'ailleurs à l'affiche de la Comédie française en mai prochain. Rien de surprenant donc à ce qu'il considère pour ainsi dire «normal» cette escale à Avignon cet été.

«On n'est pas né pour des petits pains au Québec. Ça me rend agressif d'entendre parler du Québec comme

du parent pauvre de la France. On ne fait pas mieux que les Français, mais on ne fait certainement pas plus mal. Si le théâtre québécois réussit bien ici, c'est un juste retour des choses. Un jour on n'en parlera même plus. Ce sera devenu normal.»

Denis Marleau a été invité à Avignon l'an dernier, au moment du Festival de théâtre des Amériques, lorsque le directeur d'Avignon, Bernard Faivre d'Arcier, a découvert *Maitres anciens*. L'idéal était d'y venir aussi avec une création. Charette avait déjà une ébauche de texte dans ses tiroirs et son nom n'a pas été difficile à imposer.

*Le Passage de l'Indiana* séduira-t-il les Français? Les rares hexagonaux qui ont jeté un coup d'œil derrière le rideau pendant les répétitions ont été surpris de n'y trouver aucun goût de sirop d'érable. On a même dit à l'auteur que ce n'était pas une pièce québécoise! «Je ne sais pas dans quelle mesure les Français s'attendent à voir une pièce «québécoise», dit Charette. Mais je n'ai jamais fait de théâtre sociologique et mes thèmes n'ont jamais été ceux de l'identité.»

Normand Charette n'en est pas à sa première visite à Avignon comme spectateur. Il se promet d'assister aux grandes productions de la cour d'honneur. Mais il ne manquera pour rien au monde *Le naufrage du Titanic* de l'Allemand Hanz Magnus Enzensberger. Histoire probablement de vérifier si ne s'y cache pas une sombre histoire de plagiat. Car, dit-il, «on est toujours un peu frustré de voir qu'on n'innoce pas».

## LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION: (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559